

SAINT MALO – 8 & 9 septembre 2008

6^{ème} Université d'été
de la Commission de la Défense nationale
et des Forces armées de l'Assemblée nationale
et
de la Commission des Affaires étrangères,
de la Défense et des Forces armées du Sénat

Présidée par

Guy TEISSIER

Président de la Commission de la Défense nationale
et des Forces armées de l'Assemblée nationale
Député des Bouches-du-Rhône

et par

Josselin de ROHAN

Président de la Commission des Affaires étrangères,
de la Défense et des Forces armées du Sénat
Sénateur du Morbihan

**La Défense en question,
l'Europe en réponse**

Sous le Haut patronage du Président de la République

Monsieur Nicolas SARKOZY

En présence de

Hervé MORIN

Ministre de la Défense

et de

Jean-Marie BOCKEL

Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants

Site de l'Université d'été de la Défense 2008

www.universite-defense2008.org

Contacts:

organisation@universite-defense.org

partenariat@universite-defense.org

Sommaire

Avant propos	5
Lundi 8 septembre 2008	6
Visites des navires de la Marine nationale	
Allocution de l'amiral Pierre-François FORISSIER , <i>chef d'Etat-major de la Marine</i>	7
Discours officiels • Palais du Grand Large	
Guy TEISSIER , <i>député des Bouches-du-Rhône, président de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées</i>	11
Jean-Marie POIMBOEUF , <i>président directeur général de DCNS</i>	16
Hervé MORIN , <i>ministre de la Défense</i>	18
Séance de questions • Palais du Grand Large	24
Séance plénière • Palais du Grand Large	29
« <i>Anticipation et sécurité globale, les choix euro-stratégiques du Livre blanc</i> »	
Dîner officiel • La Chapelle Saint Sauveur	
Discours d'accueil de René COUANAU , <i>député-maire de Saint-Malo</i>	46
Discours de Jean-Marie BOCKEL , <i>secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants</i>	48

Mardi 9 septembre 2008**51****Ateliers • Palais du Grand Large**

Atelier n°1 : « Routes et approches maritimes : les enjeux des espaces océaniques » **52**

Atelier n°2 : « Externalisation : une solution pour les capacités de l'Europe » **55**

Atelier n°3 : « Approche globale des crises » **58**

Atelier n°4 : « L'Europe face aux nouvelles puissances » **60**

Avant-propos

L'Université d'été de la Défense se veut un espace de libre expression et d'échanges décomplexés entre les responsables politiques, militaires, administratifs, industriels, journalistes et experts qui comptent dans le milieu de la défense.

Pour atteindre cet objectif de liberté de ton sur des sujets par nature sensibles et confidentiels traditionnellement marqués par des discours convenus, les participants sont expressément invités à appliquer la règle connue sous le nom de « Chatham House rule », qui s'énonce ainsi :

« Au cours des différentes réunions tenues sous l'égide de l'Université d'été de la Défense, les participants sont invités à parler librement en tant qu'individu et non comme représentant d'institutions ou d'entreprises. Ils peuvent ainsi exprimer des points de vue personnels aussi critiques soient-ils et formuler des propositions aussi audacieuses soient-elles. Aucune utilisation publique nominale des propos ou des discussions n'est autorisée par un des participants quel que soit sa fonction, sans l'autorisation expresse de l'orateur. En cas de violation de cette règle, l'auteur sera exclu des réunions suivantes. »

Afin de respecter ce principe, le verbatim de l'Université reprend *in extenso* les débats des séances « publiques » et respecte l'anonymat des intervenants lorsqu'ils en ont exprimé le vœu.

En revanche, les ateliers, plus intimes et confidentiels par nature, sont retranscrits sous forme de synthèse.

Lundi 8 septembre 2008

Visites des navires de la Marine nationale

- **Frégate Anti-sous-marine**
Latouche-Tréville
- **Sous-marin** *Ouessant*
- **Chasseur de mines tripartite**
Andromède
- **Patrouilleur de service public** *Albatros*

Frégate ASM Latouche-Tréville

Allocution

de
l'amiral Pierre-François FORISSIER
chef d'Etat-major de la Marine

Monsieur le premier ministre, madame et messieurs les ministres,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Messieurs les officiers généraux,
Mesdames et messieurs les participants de la 6^{ème} Université d'été de la Défense,

Permettez-moi de vous souhaiter à tous la bienvenue à bord de la frégate La Touche Tréville. Nous sommes accostés aux pieds des remparts d'une ville au passé maritime glorieux. Saint Malo a toujours été ouvert vers le large, avec son port aux activités multiples. Autrefois véritable point d'appui stratégique dans la guerre au commerce ou pour la défense de nos côtes, hier et aujourd'hui transport de fret ou de passagers, plaisance et pêche, ce port est, avec la présence ce jour de navires militaires caractéristique de la diversité des usagers de la mer.

Au-delà de Jacques Cartier, de Duguay-Trouin, de Surcouf, et de bien d'autres marins célèbres dont nos bâtiments en service portent encore souvent le nom, c'est également la ville natale de Chateaubriand, ce grand écrivain qui repose à quelques encablures, sur l'île du grand Bé. Son tombeau porte l'épithète suivante : « A voulu reposer ici pour n'entendre que le vent et la mer. Passant, respecte sa volonté ». Je suis convaincu que ces deux jours d'université de la Défense seront plus propices aux échanges et réflexions qu'au silence et au recueillement chers à Chateaubriand.

Cependant, je vous invite à contempler ce paysage océanique. Au-delà de l'horizon, l'activité est intense. C'est la voie de support privilégié des échanges économiques et notre frontière commune avec plus de 80% des pays de notre planète. C'est là aussi que se construit à chaque instant la mondialisation. Aussi, je vous incite à profiter de ce bol d'air salin avant de vous immerger dans la rentrée parlementaire qui s'annonce dense pour les sujets intéressant la Défense.

Cet été, l'embuscade dans laquelle nos dix camarades sont tombés sous le feu des talibans nous a brutalement rappelé à tous la force et le sens de notre engagement. Cette épreuve a marqué toute la communauté militaire et au premier rang, l'armée de Terre. Nous saluons tous le sacrifice de nos soldats morts pour la France dans ce combat contre la barbarie, l'obscurantisme et le terrorisme, et nous nous associons à la douleur de leurs familles et de leurs proches.

A cette occasion, je tiens à vous dire, mesdames et messieurs les députés et sénateurs, combien la communauté militaire a été sensible à l'hommage rendu à ces soldats par la représentation nationale. Au-delà de cette marque d'estime, nous avons bien perçu dans la tenue exceptionnelle en ce mois d'août d'une audition commune des deux commissions, Affaires étrangères et Défense, de l'Assemblée nationale, et d'une audition de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat, le signe de l'implication croissante du Parlement dans notre politique de Défense, désormais inscrite dans la Constitution.

Car c'est bien cela qui nous réunit ce jour. Le Président de la République nous a fixé le cap au début de l'été. Dans le contexte de la mondialisation, marquée par l'incertitude, l'interconnexion et l'éclosion de nombreuses menaces non étatique, le Livre Blanc constitue dorénavant notre ordre d'opérations pour les années à venir.

Sa déclinaison en loi de programmation militaire est fondamentale car le navire défense n'a pas seulement besoin qu'on lui fixe le cap, il a besoin de combustible. Et celui-ci étant de plus en plus cher et rare, c'est la loi de programmation militaire qui va en définir la quantité disponible et régler le débit à l'injection, dans un contexte imposant une gestion rigoureuse de la dépense publique. Il faut sans cesse améliorer la performance de notre moteur de propulsion. Et un des points clés en ce domaine réside dans le maintien de la qualité de notre ressource humaine. Celle-ci est le fruit d'un subtil dosage très sensible aux signaux extérieurs.

Aussi, la Loi de programmation militaire sera suivie avec une attention toute particulière par la communauté de la défense. Car pour disposer d'un outil de défense performant, il faut maintenir un haut niveau d'attractivité pour le métier militaire. Et celui-ci est lié aux missions ordonnées, au niveau d'entraînement, à la qualité des équipements, à leur état de disponibilité et à leur perspective de renouvellement. Nous mesurons aussi combien la justesse des ressources nous oblige à concentrer les moyens sur les priorités définies par le Livre Blanc.

A ce titre, la désignation de l'arc de crise de l'Atlantique à l'Océan Indien comme zone d'intervention extérieure prioritaire correspond à la définition d'un véritable axe stratégique. Celui-ci, comprenant les voies maritimes primordiales pour l'acheminement de nos matières premières et pour notre prospérité économique, comme pour celle de nos partenaires européens, correspond déjà à nos priorités en matière d'engagement naval. En effet, ce dernier se caractérise notamment par une présence permanente en Océan Indien autour de nos alliés, renforcée régulièrement par le groupe aéronaval ou amphibie et des déploiements de frégates et sous-marins.

En tant que responsable de la marine, je me réjouis de la priorité accordée à la nouvelle fonction stratégique « connaissance et anticipation » qui intègre une mission pratiquée de longue date par nos navires. Dès lors qu'un bâtiment appareille, il est en opérations et contribue à cette fonction de capteur d'informations au profit d'autres acteurs à la mer ou à terre.

Sous la mer, sur les flots et au dessus de la mer, nos navires et aéronefs sont libres de se déplacer et de se positionner parfois pour de longue durée près des foyers de crise potentiels, d'en détecter les premières prémices et d'en suivre les évolutions. Sachez que tout au long de l'année, ce sont en moyenne 28 bâtiments et 18 aéronefs qui patrouillent au quotidien à plus de cinq cent kilomètres de leurs ports bases, constituant autant de capteurs d'informations.

Avant de vous immerger dans vos travaux de réflexion, j'ai tenu lors de votre courte présence à bord des bâtiments de la marine à vous faire présenter quelques aspects de la marine en opérations au côté des autres armées et des autres administrations. La polyvalence des navires et de leurs équipages constitue un élément fondamental de l'emploi de la marine. Ainsi, les frégates sont souvent assimilées au couteau suisse pour leurs capacités multiples qui leur permettent de basculer quasi-instantanément en fonction des urgences d'une mission à une autre de nature très différente.

Aussi, au cours des ateliers que vous allez parcourir ce matin, vous rencontrerez des commandants de frégates, de la Jeanne d'Arc, de sous-marins, de flottilles d'aéronefs, de « commando marine », de groupe de plongeurs démineurs. Au travers de leur propre expérience opérationnelle, ils vous présenteront une panoplie de nos missions. Dans les trois ateliers à bord de la frégate puis lors des différentes rencontres « off », ces témoins vous parleront des missions des SNLE et de la protection de ces derniers, de leur engagement contre le narcotrafic en mer ou de la lutte contre la piraterie. Ils pourront témoigner de leur expérience des opérations aériennes et au sol en

Afghanistan, de la protection des navires contre la piraterie ou de l'évacuation de ressortissants au large du Liban à l'été 2006.

Face à l'arme du pauvre que constitue la mine, car on peut les fabriquer de façon artisanale dans un simple atelier et les mouiller à partir d'innocents bateaux de pêche, la marine dispose aussi d'une capacité de guerre des mines dont la compétence est largement reconnue. Celle-ci est utilisée pour sécuriser les chenaux d'accès de nos SNLE entre Brest et la mer mais aussi pour garantir la liberté de circulation maritime dans les passages resserrés et continuer de déminer notre littoral. Le déminage de la baie de Seine est ainsi estimé à cent ans de travail pour cent chasseurs de mines. Vous avez ici même en baie de Saint-Malo un autre exemple, avec l'île de Cézembre. La guerre des mines vous sera présentée à bord du chasseur de mines Andromède.

La contribution à la sécurité dépasse largement celui du déminage de nos côtes. Sous la coordination du préfet maritime, de nombreuses missions sont effectuées, en liaison avec les autres administrations, en soutien de nos intérêts économiques ou de la défense de notre souveraineté. Comme les autres missions de service public : lutte contre les trafics illicites, lutte contre la pollution, sauvegarde de la vie en mer, la mission de police des pêches intéresse toutes les zones adjacentes au territoire national y compris outre-mer (Pacifique, partie sud de l'Océan Indien). Elle peut même parfois tourner à des opérations de vive force comme en Guyane : c'est l'une des missions du patrouilleur Cormoran qui accueillera certains d'entre vous.

Enfin, le savoir faire de la marine est mis au service de la promotion de nos équipements navals à l'étranger. Tout ce volet de soutien à l'exportation constitue un volet peu connu de notre activité dans lequel, en tant que chef d'état major de la marine, je dois m'investir personnellement. Il vous sera présenté à bord du sous marin Ouessant, affrété par la société Navfco, qui sert à la formation des sous marins malaisiens.

En vous souhaitant un bon embarquement pour cette université d'été, je tiens à vous inviter à revenir à bord de nos quatre navires dont l'accès à la coupée vous est ouvert en permanence pendant votre séjour à Saint Malo. Adressez vous aux officiers qui vous feront les présentations. Avec les équipages des bâtiments, ils sont à votre entière disposition pendant ces deux jours pour compléter votre information à bord car il n'est malheureusement pas possible de présenter à chacun des participants tous les ateliers ce matin. Merci de votre attention, bonne visite et bonne Université.

Palais du Grand Large

- **Allocutions officielles**
- **Séance de questions**
 - **Séance Plénière**

« Anticipation et sécurité globale, les choix euro-stratégiques du Livre blanc »

Palais du Grand Large

Allocution

de
Guy TEISSIER
député des Bouches-du-Rhône,
président de la Commission de la Défense nationale
et des Forces armées

C'est à moi qu'il revient de déclarer cette 6^{ème} Université d'été de la Défense ouverte. Monsieur le Député-maire, merci de nous recevoir dans votre belle ville.

Je remercie également Hervé Morin, Ministre de la Défense, d'être avec nous à nouveau cette année.

Je voudrais saluer également les deux anciens premiers ministres présents parmi nous aujourd'hui, merci d'être ici Jean-Pierre Raffarin et Laurent Fabius également, merci aux anciens ministres, merci aux ministres, aux secrétaires d'Etat, Monsieur le Préfet, Monsieur le Général Chef d'Etat-major des armées, Messieurs les Chefs d'Etat-major des Armées de Terre, de l'Air et de Mer, Messieurs les Contrôleurs Généraux, Messieurs les Officiers Généraux, les sous-officiers, les hommes du rang, Messieurs les Parlementaires, Mesdames et Messieurs, mes Chers Amis, merci d'être aussi fidèles à ce rendez-vous devenu presque incontournable après six éditions.

Voilà dix ans, ici même à Saint-Malo, que les gouvernements français et britanniques rendaient publique une déclaration dont les principes admis par nos partenaires européens ont permis de relancer la construction européenne en matière de Défense.

Aujourd'hui, le contexte géostratégique et la nécessité de la poursuite de la rénovation institutionnelle de l'Union Européenne justifient de relancer la construction européenne en matière de Défense. Il importe désormais de donner aux Européens les moyens de leur indépendance vis à vis du reste du monde sachant que dans le domaine de la Défense, la décision d'emploi restera nationale donc souveraine. Les progrès accomplis depuis 1998 doivent être poursuivis. Ils le peuvent d'autant plus que l'accord franco-britannique a permis de dépasser l'opposition entre Défense Européenne et OTAN, le renforcement de la première ne pouvant que consolider la seconde et non l'affaiblir. C'est pourquoi, je suis convaincu que le dixième anniversaire du sommet de Saint-Malo doit être l'occasion de relancer la construction européenne par la Défense. Cette relance de la construction européenne par la Défense étant justifiée par le contexte géostratégique d'une part, et la nécessité de parachever la construction politique de l'Europe, d'autre part. Le contexte géostratégique est caractérisé par une résurgence du terrorisme à l'origine d'un engagement accru de la Communauté Internationale avec une priorité sur l'Afghanistan dont je reviens, terre d'accueil et de soutien du Djihadisme et d'un certain nombre de groupes terroristes, de tous les trafics aussi. Cette situation se complique par des liens inextricables sur une zone métastasée aux confins du Pakistan et de l'Afghanistan. La situation reste tendue également au Liban, les velléités de l'Iran d'accéder à l'armement nucléaire semblent ne pas faiblir, la résurgence de certaines formes de nationalisme engendrent la tentation du recours à la force comme nous l'avons vu récemment en Géorgie.

Aujourd'hui, il est clair qu'aucun pays européen ne dispose à lui tout seul des moyens logistiques de communication et de renseignements nécessaires à une opération d'envergure qu'il faudrait mener hors d'Europe pour garantir la sécurité internationale ou pour sauvegarder les intérêts essentiels de l'Europe. Aucun pays européen ne

pourrait seul empêcher le blocage du Déroit d'Ormuz, aucun pays européen ne peut faire face seul à un projet d'accès à l'arme nucléaire de la part d'un pays perturbateur dont la politique de soutien au terrorisme serait avérée. Dès lors, notre ambition doit être grande car le monde qui se dessine pour demain ne laisse pas aux Européens d'autres choix que ceux d'avoir les moyens de leur autonomie de décision et de donner un sens à une union qui ne saurait rester incomplète. Notre engagement au service de la vision du monde de l'Europe s'est traduit par de sévères pertes humaines. Si dix de nos soldats sont morts pour la France en Afghanistan le 18 août dernier, ne se sont-ils pas aussi sacrifiés pour l'Europe et la volonté qu'ont désormais les Européens de défendre en commun leur vision du monde ? Concernant l'Afghanistan, l'analyse que j'ai pu faire avec mes collègues à l'occasion de mon séjour récent dans ce pays, m'a conduit à formuler une triple proposition, Monsieur le Ministre. D'abord, me semble-t-il, hiérarchiser les priorités de la France actuellement présente sur un très grand nombre d'opérations. Donner à nos forces des moyens de leur sécurité avec des équipements supplémentaires d'aéromobilité, d'appui au sol ainsi qu'avec des moyens de renseignements accrus avec du renseignement d'origine humaine ou d'origine technique, je pense d'un côté aux forces spéciales, de l'autre côté aux drones. Enfin, engager une réflexion approfondie sur les conditions durables de la stabilisation de l'Afghanistan en apportant, à la faveur d'une sécurité retrouvée, une aide au développement accompagnée d'une lutte sans merci contre le trafic de la drogue à l'origine de toutes les perversions et bien entendu du financement des Talibans. La relance de la construction européenne a déjà bénéficié des initiatives de la France sous l'impulsion de notre Président. Qu'il s'agisse de l'élaboration d'un nouveau traité, de la relance du processus de paix au Proche-Orient, des efforts faits pour trouver une issue à la crise iranienne ou, plus récemment, pour proposer un accord visant à résoudre la crise géorgienne. Il faut aujourd'hui aller encore plus loin.

Quel bilan pouvons-nous dresser des progrès de la construction européenne en matière de Défense depuis 1998 ?

Les progrès d'abord. Ils sont, pour certains, la conceptualisation d'une vision politique et d'une stratégie, je fais notamment référence aux documents de 2003, une approche globale et pluridisciplinaire, une relation apaisée et constructive avec l'OTAN, des institutions facilitant le consensus et des procédures flexibles, une approche structurelle et technologique de la Défense. Mais un handicap majeur demeure.

L'Union n'est pas encore en mesure d'assumer toutes ses responsabilités en matière de Défense. Nous en connaissons quelques causes, dont la première est la fragmentation des efforts. Les pays européens ne peuvent projeter des effectifs dans une proportion comparable à celle des Etats-Unis alors que nos effectifs globaux sont à peu près comparables.

La duplication. Chaque pays de l'Union a ses propres structures de commandement, ses propres organisations logistiques, ses structures d'achats, de maintenance, de matériels, etc. etc.

L'insuffisant effort financier. Car aujourd'hui, seuls le Royaume-Uni et la France consentent un sacrifice financier d'une grande ampleur.

L'absence de chaîne de planification et de commandement opérationnel permanente. Toute opération européenne repose sur le bon vouloir d'un état membre qui acceptera son rôle de nation cadre ou sur la réactivité de ses alliés.

Enfin, les difficultés à mettre sur pied un véritable marché européen de l'armement qui me paraît un élément très important, qui revient très souvent dans nos universités. Mais il ne faut pas pour autant que nous cessions de trouver des pistes pour pouvoir sortir de ce carcan.

Je voudrais aujourd'hui vous faire des propositions, dont certaines sont peut-être audacieuses mais je crois qu'il faut participer au débat.

La relance de la construction européenne par la Défense devrait, à mon sens, poursuivre quatre objectifs. Un objectif de visibilité, puis de transparence, ensuite d'efficacité et enfin de cohérence entre politique de défense et de sécurité. C'est pourquoi, je voudrais vous faire cinq propositions. Premièrement, rechercher l'adhésion de l'opinion publique par une plus grande visibilité. Rendre visible, Monsieur le Ministre, l'existence d'une défense européenne pour l'opinion publique en regroupant par exemple, toutes les unités multinationales existantes en une force européenne de maintien de la paix. Cette force européenne du maintien de la paix serait apte à intervenir sur décision du Conseil dans toute situation correspondant à ses capacités, soit avec un mandat du Conseil de Sécurité des Nations Unies, soit sur appel d'un gouvernement légitime et après accord avec celui-ci. Elle serait aussi en mesure d'intervenir à la suite d'une catastrophe naturelle ou technologique dans le cadre d'une mission humanitaire. Soulignons l'importance de cette dénomination *Force Européenne de Maintien de la Paix* car, à mes yeux, il ne s'agit pas pour l'instant de créer une armée européenne afin de ne pas être en contradiction avec le rôle encore primordial de l'OTAN reconnu par les traités européens et les diverses déclarations du Conseil.

Deuxièmement, garantir une transparence accrue des grandes options concernant la Défense. L'établissement d'un Livre blanc européen de la Défense qui comporterait, pour chaque pays, à l'image des pièces de monnaie de la Zone euro, une partie européenne et une partie nationale. La partie strictement européenne pourrait être approuvée par le Conseil et la partie nationale qui déclinerait le Livre blanc européen le serait par ses propres instances et pourrait être ainsi adoptée par les instances nationales compétentes de chacun de nos pays. Cette double composante constituerait un élément visible d'une défense commune en cours de gestation, tout en soulignant qu'il s'agit de bâtir une défense commune et non une défense unique.

Troisièmement, améliorer l'efficacité militaire de l'Union Européenne. Nous savons tous que l'efficacité de l'Union est en grande partie liée à sa réactivité, laquelle implique que l'Union Européenne dispose d'un état-major militaire apte à planifier les opérations qu'elle décide de lancer et de s'assurer du bon niveau d'entraînement et de préparation de nos forces. Autrement dit, il faut donner à l'Union une compétence opérationnelle. Le système actuel reposant sur un Etat-major très réduit et sur la possibilité de recourir aux moyens de l'OTAN, n'est pas satisfaisant et nous venons de le vivre douloureusement. Le mécanisme dit de « Berlin plus » rend l'Union dépendante d'Etats non européens et nécessite un délai de décision chez les partenaires de l'Union. Ce qui est en jeu, c'est la capacité de l'Europe à mettre en cohérence ces moyens avec sa stratégie européenne de sécurité sans véritable état-major européen apte à commander une force sans délai. L'Union ne pourra mettre en œuvre de manière autonome et réactive les actions à conduire au titre de cette stratégie. Nous sommes ici au cœur du débat sur la construction européenne en matière de défense. L'efficacité de l'Union dépend aussi de sa capacité à mettre sur pied une base industrielle et technologique de Défense. La création de l'Organisation Conjointe de Coopération en matière d'Armement, l'OCCAR, et de l'Agence Européenne de l'Armement constitue vraisemblablement une première étape très importante. Il n'en reste pas moins que les Européens n'ont pas encore de capacité européenne et de souveraineté en matière d'armement alors que le monde se globalise. Il s'ensuit des coûts unitaires élevés, une maintenance de plus en plus chère, des difficultés à exporter, une interopérabilité souvent délicate. Le renforcement de la BITD implique une approche plus intégrée de la démarche capacitaire, le développement de standards techniques communs et l'établissement d'un véritable marché européen de l'armement. Le renforcement de la BITD passe aussi par la promotion du concept d'intérêt essentiel européen de sécurité. En effet, en l'état actuel de la rédaction de l'article 296 du Traité instituant la Communauté Européenne, les Etats-membres peuvent déroger aux règles du marché intérieur dès lors que les intérêts essentiels de sécurité nationaux sont en jeu. Or, la Commission Européenne a pour ambition de limiter cette dérogation à ceux qui relèvent des domaines les plus

sensibles, ce qui aura pour effet prévisible de contribuer à l'ouverture mondiale du marché européen dans le domaine de la Défense et donc de favoriser les industries non européennes avant que les entreprises européennes, à commencer par les PME, n'aient été satisfaites. La prise en compte de la notion d'intérêts essentiels de sécurité européens dans les textes communautaires permettrait d'éviter la disparition d'un grand nombre de PME innovantes européennes et le caractère innovant des PME européennes ne les met pas à l'abri de la concurrence d'entreprises des pays émergents. Or, la base industrielle et technologique de défense de l'Union ne peut se concevoir sans un solide tissu de PME.

Quatrièmement, rechercher les moyens d'une cohérence entre Défense et Sécurité, ce qui a été en partie les travaux du Livre blanc que nous avons eu le plaisir d'élaborer. La création d'une force de protection des frontières maritimes de l'Union Européenne pourrait être décidée pour renforcer la nécessaire cohérence entre Défense et Sécurité. Une telle force grouperait des unités militaires et des unités civiles de nature policière ou douanière. Une telle force de protection des frontières répondrait aux attentes d'une opinion publique, chez qui la mise en œuvre des accords de Schengen a suscité une vive inquiétude quant aux facilités nouvelles accordées à la grande criminalité organisée ainsi qu'au terrorisme et quant à l'aisance accrue que l'immigration clandestine a probablement trouvée du fait de l'ouverture des frontières. L'idée de Corps Européen de garde-côtes, certes, n'est pas neuve puisqu'elle est évoquée régulièrement depuis 2001 mais sans perspective précise. Une des principales difficultés liées à la création d'une telle force sera d'accorder les états européens sur le processus décisionnel qui sera applicable. En effet, sa mission serait liée à celle de Frontex, l'Agence Européenne chargée du contrôle des frontières extérieures, laquelle fait partie du premier pilier communautaire mais la force européenne de garde-côtes pourrait agir quotidiennement au service de la lutte contre le crime, lequel relève du pilier Justice et Affaires intérieures qui, lui, est intergouvernemental. Un compromis pourrait être trouvé en décidant que la force européenne des garde-côtes sera soumise à un processus de décision intergouvernemental pendant une période à définir, dix ans par exemple selon la proposition que j'émetts, puis relèvera ensuite d'un processus décisionnel communautaire.

Comment conclure autrement qu'en insistant sur la nécessité pour l'Europe d'avoir une vision commune du monde ? De se donner les moyens d'assurer un continuum entre Sécurité et Défense, d'établir une complémentarité efficace avec l'OTAN, de mettre en place une politique de stabilisation de son voisinage et de construire un partenariat stratégique avec des pays comme la Chine et l'Inde, ainsi qu'avec la Russie une fois que la solution de crise géorgienne aura été trouvée. L'enjeu majeur aujourd'hui pour l'Union Européenne est sa capacité à devenir un acteur essentiel de la paix et de la sécurité internationales tout en ayant une identité dans laquelle tous les citoyens européens se reconnaîtront – je voudrais d'ailleurs signaler à l'ensemble de nos auditeurs qu'il y a ici quarante parlementaires membres de l'Union Européenne conduits par mes collègues présidents d'une quinzaine de pays. La France, en s'engageant dans la voie d'une évolution de sa doctrine et d'une réforme profonde de ses structures militaires avec l'adoption du nouveau Livre blanc et avec une révision générale des politiques publiques qui a un impact majeur sur la Défense, contribue à ce titre au renforcement des capacités européennes.

Enfin, je souhaiterais proposer que cette Université d'été réunie à Saint-Malo soit l'occasion pour nous de lancer un appel pour une relance de la construction européenne en matière de Défense. C'est tout le sens de notre présence ici aujourd'hui. Il me paraît important que les parlementaires nationaux et européens prennent position sur la relance de la construction européenne en matière de défense. Je saisis cette occasion pour saluer les efforts de mon collègue et ami Karl von Wogau qui est le président de la Commission de la Défense au Parlement Européen, qui depuis de nombreuses années au Parlement et dans son pays en Allemagne, contribue à faire avancer l'idée de défense européenne. Dix ans après la déclaration de Saint-Malo, il est temps pour les parlementaires de notre pays et des pays membres de

l'Union et des parlementaires européens, de peser de tout leur poids et de toute leur influence pour sensibiliser les opinions à la nécessité de l'Europe de la Défense. Demain, une partie de notre réunion sera consacrée à un échange sur un texte que nous vous proposerons afin de progresser vers une Union Européenne dotée d'une dimension de sécurité et de défense et nous nous prononcerons à l'occasion de notre réunion du 22 octobre dans le cadre de la réception que nous organisons avec mon collègue le Président Josselin de Rohan, mon homologue du Sénat, où nous aurons à voter sur cette motion pour essayer ensemble de faire avancer l'Europe et sa Défense.

Je vous remercie. Je vous souhaite de belles universités.

Palais du Grand Large

Allocution

de

Jean-Marie POIMBOEUF

président directeur général de DCNS

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Premier Ministre,
Messieurs les parlementaires français et européens,
Messieurs les officiers généraux,
Mesdames, Messieurs,

La 6^{ème} Université d'été de la Défense se tient à un moment particulièrement important et met l'accent sur l'espace maritime après celui de l'aéronautique à Toulouse en 2007 et l'aéroterrestre à Aix-en-Provence en 2006.

Le moment est effectivement important car il se situe après la sortie du Livre blanc et pendant l'élaboration de la prochaine Loi de programmation militaire qui traduira dans les faits la doctrine de ce Livre blanc. Pour nous industriels, c'est une phase essentielle. Nous avons exprimé à plusieurs reprises, la nécessité de connaître la vision et l'ambition de l'Etat en matière de défense pour pouvoir organiser notre stratégie et nos outils industriels. Aujourd'hui, c'est chose faite.

Les priorités essentielles sont dégagées

Le Livre blanc est sorti et il éclaire les priorités essentielles à mettre en œuvre. Ne perdons pas notre temps à vouloir peser et soupeser les secteurs qui auraient gagné ou qui auraient perdu. Il s'agit aujourd'hui de se préparer pour relever les défis de la prochaine Loi de programmation militaire. C'est-à-dire comment rester compétitifs, comment rester innovants, comment continuer à fournir à nos forces les matériels dont elles ont besoin ? Si nous prenons le domaine maritime en particulier, dont l'importance a été rappelée ce matin par l'Amiral Forissier, le Chef d'Etat-major de la Marine, dans son allocution sur la Frégate Latouche-Tréville, cette importance s'exprime aussi bien par la concentration des populations qui s'y trouvent, 80 % d'entre elles se situent sur le contour de ces espaces, par le volume des échanges économiques que cet espace supporte, 90 % transitent par ces espaces maritimes, que par les potentialités de richesses énergétiques ou autres que cet espace renferme.

Confirmation de l'importance des espaces maritimes

Nous pourrions dire que le Livre blanc confirme bien cette importance. Les forces sous-marines sont reconnues comme un axe stratégique majeur et un savoir-faire essentiel à conserver. La composante aéronavale est confirmée, même si la décision du deuxième porte-avions est reportée. Enfin, le nombre des frégates de premier rang maintient notre marine dans un statut de marine de premier rang. Les conséquences industrielles se trouveront en réalité dans la manière dont la Loi de programmation militaire traduira cette ambition. Même si aujourd'hui son élaboration n'est pas encore terminée, il est clair qu'elle consacre un changement de rythme significatif à la baisse par rapport à la situation antérieure. Le secteur naval ne fait pas exception. L'industrie de défense, et l'industrie navale en particulier, se doit donc d'adapter son

outil, ses moyens à ce nouvel environnement imposé par le Livre blanc. La question qui se pose est de le faire de manière à rester compétitifs malgré des cadences industrielles qui diminueront, à rester innovants malgré des programmes qui seront étalés. Les industriels feront ce qui est de leur ressort, adaptation des effectifs, concentration des moyens, coopération industrielle, internationalisation quand cela est possible. Cependant, il est important que nous puissions compter sur l'Etat pour accompagner cette nécessaire adaptation. Je vois quatre axes pour maîtriser cette évolution.

Quatre axes pour accompagner la réforme

L'innovation

Le premier, c'est l'importance du soutien à l'innovation. Le maintien mais encore plus le développement du savoir-faire et des compétences sont un enjeu fondamental pour conserver une industrie de défense performante. Si je prends l'exemple du secteur naval, l'effort d'innovation à entreprendre est considérable pour faire progresser les techniques et technologies nécessaires à la surveillance maritime par exemple qui reste encore un secteur embryonnaire. Il est donc important que les budgets consacrés aux études soient sauvegardés et si possible accrus.

L'export

Le deuxième axe d'effort attendu est celui du soutien à l'export. Je sais, Monsieur le Ministre, que c'est une de vos priorités et nous vous en remercions. Mais il est important de le rappeler car l'export constitue un complément essentiel, non seulement de charges mais encore plus pour le maintien des compétences, pour combler les creux de certains programmes nationaux. L'export des sous-marins conventionnels est par exemple essentiel pour renouveler les savoir-faire de ce domaine.

La dualité

Le troisième axe est la dualité industrielle civile militaire. Certaines industries ont déjà fait beaucoup dans cette direction. L'électronique par exemple, pour mutualiser les compétences et les études et bénéficier des contre-cycles. Chaque secteur se nourrissant l'un de l'autre, je pense que d'autres secteurs peuvent et doivent s'attacher à le faire également. Dans le domaine naval de défense, je pense en particulier aux capacités d'études, de réalisation et d'entretien qui existent dans le nucléaire et qui pourraient être mises au service du développement important qui se dessine dans l'activité nucléaire civile. Là encore, le soutien de l'Etat sera utile.

La coopération européenne

Enfin, le dernier axe par lequel je terminerai et le Président Teissier l'a rappelé, est celui de la coopération internationale et en particulier de la coopération industrielle européenne. Là encore des secteurs sont déjà très engagés sur cette voie, d'autres le sont moins, c'est le cas du secteur naval. L'Etat en tant qu'actionnaire mais aussi en tant que maître d'ouvrage de grands projets, est un acteur incontournable pour soutenir cette nécessaire évolution.

C'est donc par un effort collectif et coordonné, industriel et étatique, que nous pourrions relever les défis du Livre blanc et de la future Loi de programmation militaire.

SAINT MALO – 8 & 9 septembre 2008

Palais du Grand Large

Discours officiel

de
Hervé MORIN
ministre de la Défense

Messieurs les Présidents,
Monsieur le Premier ministre,
Messieurs les Officiers généraux,
Monsieur le Chef d'Etat-major des Armées,
Messieurs les Présidents,
Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, je voudrais remercier René Couanau de nous avoir reçus.

Comme nous sommes à Saint-Malo et que nous sommes sous la présidence française, je vais, Monsieur le Président, mon cher Guy, répondre à vos interrogations et vous préciser le travail que nous sommes en train de mener sur l'Europe de la Défense.

En effet, Saint-Malo est une date historique dans la construction de l'Europe de la Défense et nous entendons faire en sorte que la présidence française soit le moment de la relance de la construction européenne en matière de défense. C'est une des quatre priorités qui a été fixée par le Président de la République. J'ai fait le tour de toutes les capitales européennes durant un an, je vois encore demain mon collègue italien et après-demain mon collègue suédois, et j'entends bien faire en sorte que lors de la réunion informelle à Deauville, les 1^{er} et 2 octobre prochains, nous puissions clairement avancer, afin que lors du Conseil européen de décembre l'Europe de la Défense ait fait un pas majeur dans sa construction.

Je voudrais tout d'abord rappeler deux points. Pour quelqu'un qui est un Européen convaincu, qui fait partie probablement des derniers hommes politiques français à penser que le cheminement politique de l'Europe doit nous amener un jour à un chemin fédéral, sui generis, mais que l'Europe ne doit pas renoncer à sa vocation à participer aux enjeux planétaires, on peut penser que depuis Saint-Malo la situation n'a pas évolué. Je vous invite à relire les déclarations des hommes politiques français ou européens sur l'Europe de la Défense il y a moins de vingt ans. Personne ou presque n'osait prononcer les mots d'Europe de la Défense. Au début des années quatre-vingt-dix, ces mots étaient si tabous que les déclarations des ministres de la Défense ou des Premiers ministres de l'époque ou encore des chefs d'Etat évoquent la politique européenne de sécurité commune et, quand l'Europe de la Défense est évoquée, font référence à l'UEO bras armé de l'Europe. Et vingt ans plus tard, nous sommes enfin en présence d'une réelle ambition de construire l'Europe de la Défense.

Cette ambition qui est une ambition française, et c'est la deuxième observation que je voudrais formuler avant de vous détailler le contenu de nos travaux, n'a été possible que parce que le Président de la République a ouvert les portes. Il a ouvert les portes en mettant fin à la suspicion de la plupart de nos partenaires européens qui voyaient dans notre défense et dans notre volonté de construire l'Europe de la Défense un

moyen d'affaiblir ou d'entrer en opposition avec l'Alliance atlantique et avec l'OTAN. C'est parce que nous avons fait cette démarche, c'est parce que le Président de la République a accepté d'ouvrir la problématique de la reconstruction ou de la rénovation de l'Alliance atlantique, que nos partenaires européens acceptent aujourd'hui d'évoluer sur l'Europe de la Défense. Prenez des pays comme la Pologne, que nous avons souvent mise dans le clan des eurosceptiques en matière de Défense, que nous avons souvent suspectée d'atlantisme forcené : aujourd'hui, les Polonais font partie des pays qui souhaitent réellement avancer sur l'Europe de la Défense et qui ont une vraie volonté politique. Et c'est parce que nous avons clairement démontré, dit et rappelé que l'Alliance atlantique et l'Europe de la Défense forment une démarche complémentaire. D'ailleurs cette démarche ne peut être autrement que complémentaire, parce que personne ne peut imaginer que les Européens lâcheraient l'Alliance atlantique pour l'Europe de la Défense. Personne ne peut imaginer qu'ils abandonneraient un système de sécurité qui leur garantit la paix depuis plus d'un demi-siècle pour un système qui n'existe pas ; et personne ne peut imaginer que nous pourrions abandonner l'Alliance atlantique qui, pour un certain nombre de pays européens, permet d'avoir une défense à bas prix.

C'est face à ces constats que nous avons décidé de nous engager dans la rénovation de l'Alliance atlantique et d'y participer pleinement, sous la condition que l'Europe de la Défense évolue, et d'indiquer clairement qu'il n'y a pas opposition entre ces démarches mais complémentarité. C'est pourquoi nous pouvons aujourd'hui avoir l'espoir que l'Europe de la Défense avancera durant la présidence française. Que souhaitons-nous faire dans un système qui a été construit avec cette idée du renoncement au *hard power* ou aux éléments de la puissance tels que nous les concevons habituellement, mais qui sont des institutions qui par elles-mêmes ont un certain nombre d'éléments de puissance ? Nous sommes dans cette contradiction extraordinaire : nous reprochons à l'Europe de ne pas exercer l'ensemble des instruments de la puissance, mais elle a néanmoins un certain nombre de ces éléments. Elle a la puissance économique : 25 % des échanges mondiaux proviennent de l'Europe. Elle a une puissance technologique et industrielle. Elle a une puissance monétaire avec l'euro qui devient une des monnaies majeures. Elle a aussi la puissance normative, puisque l'Europe est un grand vecteur des normes dans tous les secteurs de la planète. Mais en revanche, jusqu'alors, par la nature même de sa construction, l'Europe s'était interdit d'exercer les éléments de la puissance les plus traditionnels. C'est donc cette contradiction que nous avons fait évoluer et c'est dans cet esprit que nous avons participé à l'ébauche d'un certain nombre de propositions.

Je les ai présentées dans leur principe, il y a quelques semaines, devant la Commission des Affaires étrangères du Parlement européen, je suis allé devant le groupe ADLE, devant le Groupe PPE. Chaque fois, mes interlocuteurs ont reconnu que la France avait une vraie ambition, probablement pas au niveau, mon cher Guy, où tu as parfois placé ton exigence et ton ambition, Européen que tu es et Européen que je suis. Mais je voudrais vous dire que si nous arrivons à prendre les décisions de principe sur les sujets que je vais énumérer, l'Europe de la Défense aura fait un pas majeur.

Le premier élément, qui a déjà été évoqué, est la rénovation de notre stratégie européenne de sécurité. Ce travail est mené par Javier Solana. Il nous faut adopter une actualisation de nos stratégies européennes de sécurité. Il nous faut l'adopter et l'adapter pour fixer l'ambition de l'Europe à quinze ans. Quelles sont les menaces connues ? Quels sont les risques communs ? Quelle est notre ambition en matière de défense ? Que voulons-nous faire ensemble ? Et en même temps, il nous faut nous fixer des objectifs concrets et précis : à partir de ce constat, quelles sont les priorités concrètes et pragmatiques que nous nous fixons pour faire évoluer l'Europe de la Défense ? C'est le cadre général du premier sujet.

La seconde grande priorité est l'augmentation de nos capacités. Sur ce point, la France a émis une série de propositions que je vais essayer d'énumérer aussi complètement que possible.

La première porte sur des choix capacitaires qui ont une forte valeur symbolique. Je parle devant le Président Gallois de la question de l'A-400M. Ce que nous voulons faire sur l'A-400M est relativement simple. Tout d'abord, faire en sorte que l'évolution de l'avion soit une évolution commune. C'est l'effort que nous avons mené avec mon homologue allemand et mon homologue britannique, les Espagnols nous ayant désormais rejoints. Vous savez tous que le Transall a la même configuration, mais le Transall allemand et le Transall français sont complètement différents au bout d'un processus de trente ans. A l'issue d'un combat assez homérique, nous avons décidé de faire en sorte que cet avion puisse évoluer d'un pas commun grâce à des accords entre les Allemands et les Britanniques. Tout n'est pas complet avec les Allemands qui veulent commencer avant nous avec la Luftwaffe, mais l'idée est de mener une démarche commune pour ne pas dériver vers des avions différents avec le temps. Ensuite, nous proposons l'idée d'une flotte commune d'A-400M, comme il peut y avoir une flotte de C-17, puisque nous avons construit un avion qui est un des symboles majeurs de l'Europe de la Défense et de l'Europe de l'armement. Soit ces A-400M permettraient aux pays participants d'avoir un droit de tirage en fonction de leur financement, soit, autre solution, les d'A-400M, provenant de nos propres unités, seraient mis à la disposition des pays en fonction de leur problématique tactique ou stratégique.

Le deuxième élément symboliquement important est le groupe aéronaval européen. Il ne s'agit pas bien entendu de faire en sorte que ce porte-avions soit un porte-avions avec un drapeau européen sous un commandement européen qui n'existe pas. Mais nous voulons avancer dans l'optique que les quatre pays qui disposent soit de porte-avions soit de porte-aéronefs puissent se coordonner, qu'ils puissent d'une part réaliser des exercices communs, d'autre part mutualiser l'ensemble de la flotte qui entoure le porte-avions. Il s'agit de réfléchir à un système dans lequel le sous-marin pourrait être un sous-marin allemand et la frégate anti-sous-marine pourrait être d'une autre nationalité. Nous voulons mutualiser les moyens avec cette idée simple qu'en permanence, en Europe, il y ait un porte-avions européen à la mer, et que nous puissions planifier et coordonner ces moyens pour que l'Europe possède en permanence une projection de puissance sur son espace maritime. Cette idée importante connaît un véritable sentiment de sympathie en Espagne et en Italie, et mérite d'être approfondie avec nos amis britanniques.

Le troisième élément concerne la problématique de la Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD). Pour nous, il est absolument essentiel de relancer l'Agence Européenne de Défense. Nous avons un instrument qui n'a pas donné les résultats attendus depuis sa création. Pour l'Agence Européenne de Défense, nous voulons absolument un calendrier et un planning de programmes de recherche qui soient menés soit par l'AED seule, soit par l'AED alliée à d'autres acteurs. Quels sont les programmes sur lesquels nous travaillons ? Premièrement, le programme de rénovation des hélicoptères à travers l'initiative franco-britannique, des hélicoptères des pays d'Europe centrale et orientale. Nous avons décidé avec nos amis anglais de créer un *Trust Found* pour mettre en œuvre la réparation et la formation d'équipages d'hélicoptères qui, ensuite, pourront améliorer les capacités aéroportées d'aéromobilité de l'Europe. Les Britanniques proposaient que ce programme soit mené dans le cadre de l'OTAN ; nous avons obtenu qu'il soit mené conjointement entre l'AED et l'Alliance atlantique. Deuxièmement, commencer les études les plus en amont pour un hélicoptère lourd. Troisièmement, le programme des drones et notamment le programme *Midcas*, c'est-à-dire l'insertion des drones dans l'espace aérien ; là aussi, nous voulons que l'AED travaille sur ce sujet. Quatrièmement, le programme de radiogiciel pour que les Européens conservent une avancée technologique majeure. Enfin, cinquièmement, sur proposition du Président Edelstenne, pouvoir travailler sur des technologies, des chips technologiques, qui nous permettent d'avoir des produits Itar-free. Le Président Edelstenne m'avait fait observer que, dans tous les programmes français ou européens, il y avait toujours un certain nombre de technologies qui étaient américaines. Il serait donc intelligent que

L'Europe travaille sur des chips technologiques nous permettant d'être Itar-free lors de nos exportations. Après les avoir consultés, tous les autres industriels m'ont fait observer que cette proposition est excellente et donc nous travaillons dans ce sens.

Voilà pour la recherche.

Nous souhaitons aussi une meilleure complémentarité entre l'Agence Européenne de Défense et l'OCCAR. Un grand travail est à effectuer pour qu'il y ait un cheminement naturel — je ne parle pas de fusion puisque nous ne sommes pas du tout dans les mêmes domaines —, pour qu'il y ait une vraie complémentarité entre le travail en amont mené par l'Agence Européenne de Défense et l'OCCAR. Nous avons là aussi un chantier majeur pour relancer l'Agence Européenne de Défense, et faire un certain nombre de choix pour des capacités d'avenir pour l'Union européenne que nous déciderions de mettre en commun.

Le troisième sujet est la nécessité pour nos compatriotes de retrouver l'ambition de l'Europe à travers la construction de la Défense européenne. Les sondages effectués notamment par les institutions européennes montrent que lorsque nous demandons aux Européens, même aux Britanniques, ce que les Européens doivent faire ensemble, ils citent la Défense en premier. Nous avons besoin d'évoluer sur un certain nombre de points pour que, à côté de la citoyenneté, il y ait une conscience européenne qui se développe, un intérêt commun, un avenir commun, un modèle de société commun, un modèle de société qui doit être défendu ensemble. Nous souhaitons le voir apparaître sous un certain nombre d'aspects.

Le premier est l'Erasmus militaire, après le recensement de l'ensemble des formations parfois très diverses et variables qui peuvent être effectuées par les différents pays de l'Union européenne. Notre idée est de permettre aux officiers et aux futurs cadres des armées de chaque nation de pouvoir suivre une partie de leur formation dans le pays d'à côté, comme la Marine française le fait déjà avec la Marine allemande sur un certain nombre de points. C'est un beau projet qui, au-delà du symbole, facilitera la coopération et même l'interopérabilité des forces à travers la culture commune que nous aurons pu acquérir. Je peux dire qu'il y a là un véritable consensus pour avancer dans cet objectif.

Le deuxième projet que nous voulons proposer, là aussi avec un consensus des vingt-sept pays européens, est de faire avancer un réseau de surveillance maritime. Nous ne parlons pas de notre problématique de garde-côtes européens, mais nous voulons — entre ce que fait l'Alliance atlantique au titre de la lutte contre le terrorisme sur les approches maritimes et ce qui se fait au titre de Frontex — qu'il y ait une démarche complète permettant d'avoir un réseau en temps réel de surveillance des approches maritimes pour lutter contre les trafics et éventuellement contre l'immigration clandestine et tout ce que nous pouvons connaître. Notre idée est d'avoir un réseau en temps direct de surveillance des côtes, comme ce qui peut exister en termes d'espace aérien, qui puisse à tout moment, de la Mer du Nord à l'Océan Atlantique en allant vers la Méditerranée, améliorer la protection des côtes européennes avec un système de planification et de coordination.

Notre troisième projet, qui est partagé aussi par l'ensemble des pays européens, porte sur la création d'un plan d'évacuation des ressortissants européens, pour qu'en temps de crise, en temps de catastrophe naturelle, nous ayons coordonné et préparé des plans d'organisation de l'évacuation de nos ressortissants européens, et éventuellement des autres pays, pour ne pas nous trouver dans l'impréparation et l'improvisation, comme nous pouvons l'être parfois. Il convient donc à la fois de préparer le plan, de mettre en place un réseau, de réunir un certain nombre d'interlocuteurs et de correspondants pour que ce plan d'évacuation des ressortissants européens puisse se mettre en place assez rapidement. Là aussi, me semble-t-il, nous pourrions avancer.

Le quatrième sujet majeur est la réorganisation des Euro-forces qui sont des forces intergouvernementales. Que ce soit le Corps Européen, la Brigade Germano-Polonaise, le Corps Amphibie Européen, Euromarfor ou autres, toutes ces

organisations n'ont d'euro-péen que le nom. Notre idée est d'avoir une vraie réflexion sur la réorganisation des Euro-forces, pour avoir un système plus organisé et surtout plus opérationnel. Je vous invite à aller à l'Etat-Major du Corps Européen à Strasbourg. J'y suis allé en janvier et j'ai eu la terrible déconvenue de constater que nous avions des officiers et des sous-officiers formés, capables d'être états-majors de force, équipés à prix d'or, et que les Européens négligent la plupart du temps. Cet état-major de force aurait parfaitement pu être opérationnel pour accompagner l'opération Eufor Tchad. Nous souhaitons réorganiser l'ensemble du système des Euro-forces pour qu'il soit plus rationnel et réellement opérationnel. Avec cela, nous souhaitons également engager l'évolution des *Battlegroups*, des GT1500, les groupes tactiques 1500. Nous allons créer là une structure qui normalement permettra à l'Europe d'intervenir sous une quinzaine de jours. Ces *Battlegroups* ont de telles conditions d'emploi qu'ils ne sont jamais utilisés. J'ai demandé que les conditions d'engagement des *Battlegroups* soient ouvertes pour que ces GT1500 puissent avoir une réalité opérationnelle. J'observe en la matière que les pays scandinaves sont extrêmement preneurs. Ce sont eux qui, à l'heure actuelle, constituent le GT1500 de l'Union européenne et, pour eux, c'est comme si ces forces étaient engagées. Il nous faut donc rendre le système opérationnel.

Cela pose une question, sur laquelle il existe un immense consensus à l'exception de nos collègues britanniques : celle d'un centre de commandement et de planification européen permanent. Nous ne demandons pas de refaire le double de l'OTAN et ses seize mille hommes. Nous souhaitons la mise en place d'un état-major permanent à Bruxelles de quelques dizaines d'hommes pour que nous soyons en mesure de mettre en œuvre les décisions que nous avons prises. Nous ne pouvons pas par exemple avoir un GT1500 qui ait une capacité opérationnelle normalement affichée dans les textes, avec une capacité d'intervenir dans des délais extrêmement courts, et en même temps ne pas avoir de centre de commandement et de planification, l'un n'étant pas concevable sans l'autre. Donc, nous disons à nos collègues britanniques et tchèques, qui sont les plus réticents, qu'il ne s'agit pas de concurrencer l'OTAN, mais simplement pour l'Europe d'avoir un minimum en termes de commandement et de planification. Nous souhaitons que ce ne soit pas un préalable, mais la fin d'un processus qui repose d'abord sur la réorganisation des Euro-forces et sur l'évolution du système.

La dernière idée, dans le cadre de cette réorganisation des forces, est de mettre un certain nombre de moyens nationaux à la disposition d'autres pays. Je vais prendre un exemple concret. Certains pays ne sont pas capables d'assurer leur défense aérienne. Nous voulons qu'il y ait, par des accords, la possibilité pour un certain nombre de pays européens de pouvoir assurer la défense aérienne de tel ou tel pays, comme le fait l'OTAN pour l'Islande. Nous avons là une troisième configuration de la réorganisation de l'ensemble du système.

Enfin, je voudrais citer le dernier sujet qui me semble majeur. L'Europe a été une école de paix, l'Europe a été une école du droit, l'Europe a été une école capable de démontrer que six ans après les ravages de la Seconde guerre mondiale, il y avait l'appel de Robert Schumann. Nous pouvons alors être une école qui doit inspirer le monde, notamment l'Afrique. Nous pouvons montrer que, d'un système de concurrence et de compétition entre les Etats, il est possible d'élaborer progressivement un système solidaire entre les Etats et un système de paix et de droit. Nous avons la volonté que d'une part le système que nous faisons au titre français, le Recamp (c'est-à-dire la formation et l'équipement des forces de maintien de la paix des sous-régions africaines), soit européenisé ; et que d'autre part il existe une meilleure synergie entre l'aide au développement — dont l'Europe est de loin le premier contributeur au monde — et ce que nous faisons au titre de l'organisation des forces de maintien de la paix, pour que l'Europe puisse aider un continent qui l'a bien connue par le passé.

Je terminerai par le marché européen de l'armement, sur lequel nous devons progresser ; la DGA y travaille. Je veux que nous ayons un accord politique durant la

présidence française et que nous avançons vers cette idée : ne plus demander à tous les groupes européens, lorsqu'ils passent d'un pays à un autre, de passer obligatoirement par une CIEEMG. Nous sommes passés par des accords globaux. Nous avons beaucoup progressé en l'espace d'un an, les procédures ont été modifiées et je rappelle que l'instruction d'un dossier de CIEEMG a été ramenée à vingt jours. Désormais nous passons par des autorisations globales sur plusieurs années et l'ensemble du système a été dématérialisé : aujourd'hui plus d'un dossier sur deux est un dossier totalement dématérialisé. Mais il n'empêche que nous devons aller vers un marché européen de l'armement entre les quelques pays qui ont encore une industrie d'armement.

J'ai ainsi dressé rapidement et sommairement nos propositions. Vous constaterez qu'elles sont pragmatiques, réalistes et concrètes. Regardez ce qui a été fait depuis Saint-Malo, puisque c'est le dixième anniversaire de Saint-Malo : vous voyez bien que, si les pays européens fin décembre acceptent de se lancer dans l'ensemble de ces chantiers, vous constaterez vous-mêmes que le progrès engagé à travers la volonté française est un progrès considérable. Je crois que toutes celles et tous ceux qui sont dans la salle peuvent constater par eux-mêmes que la volonté française en la matière est majeure, et que nous voulons vraiment faire de l'Europe de la Défense une des grandes priorités de la politique française durant ces six prochains mois. C'est au moins ce que je ferai. Je vous remercie.

SAINT MALO – 8 & 9 septembre 2008

Palais du Grand Large

Séance de questions

Olivier DARRASON, président de CEIS - Merci Hervé. Le Ministre a accepté, avant de repartir, de se prêter au jeu des questions-réponses qui est le principe de l'Université d'été. Je vous propose de recueillir quelques questions de votre part.

Julio MIRANDA-CALHA, président de la Commission de la Défense du Parlement portugais - Les interventions faites au sujet de la Défense ont été extrêmement intéressantes. Il est très important pour tous les pays que la situation évolue dans ce sens. Je voudrais poser quelques questions sur l'Europe de la Défense.

Je souhaiterais avoir quelques commentaires sur l'évolution des coopérations structurées, qui sont au cœur du Traité de Lisbonne et qui sont un élément essentiel dans l'évolution de l'Europe de la Défense.

Ma question est en relation avec un autre élément de l'évolution de l'Europe de la Défense, le « *So called Headline Goals* ». Vous avez parlé des groupements de bataille mais quelle est la situation de l'évolution de la construction des forces armées de soixante mille hommes ?

Enfin, à propos de la direction de l'Europe, il est prévu dans le projet de constitution européenne un ministre pour les affaires étrangères et pour la défense. Maintenant, nous avons le traité avec l'idée de nos représentants, qui était la situation actuelle, pour les affaires étrangères mais en même temps pour les affaires de la défense. Ces dispositions sont très importantes pour l'évolution de l'Europe de la Défense. Aussi, il serait souhaitable d'avoir des réunions des Ministres de la Défense qui soient formelles et des réunions qui soient composées par les parlements nationaux. Par exemple, les réunions des présidents des Commissions de Défense, presque informelles, devraient être plus formelles. Ces secteurs et ces situations sont importants pour l'évolution de l'Europe de la Défense mais avec une relation, et je dois renforcer cela parce que mon pays est fondateur de l'OTAN, qui doit être faite avec la coopération et la compréhension entre l'Alliance Atlantique et naturellement l'Europe. Merci.

Hervé MORIN, ministre de la Défense - Monsieur le Député, je n'ai pas parlé des coopérations renforcées parce que le Traité de Lisbonne est pour l'instant dans la situation que vous connaissez. Bien entendu, dans le cadre de la Présidence française de l'Union Européenne, nous avons l'intention d'en faire l'une des avancées. Cependant, compte tenu du vote irlandais, ce point est en stand-by mais il fait partie des points majeurs parce que, comme vous, je pense qu'il y aura d'abord et avant tout une avant-garde qui sera en mesure de pouvoir faire évoluer l'Europe de la Défense et d'aller vers des projets les plus intégrés possibles.

Quant à l'ambition de soixante mille hommes, en effet, c'est une ambition européenne. C'est aussi une ambition française puisqu'elle a été réaffirmée dans le cadre du Livre blanc mais elle ne sera effective que le jour où les Européens auront décidé de se prendre en main et malheureusement, je constate aujourd'hui qu'en dehors du Royaume-Uni et de la France, l'effort de défense des pays européens n'est pas forcément à la hauteur de l'ambition que nous nous sommes fixée.

Enfin, concernant un Conseil des Ministres de la Défense, vous avez parfaitement raison sur le fait que, pour l'instant, nous avons soit des réunions informelles soit des réunions avec les ministres des affaires étrangères dont il faut changer les modalités. En effet, lorsque nous avons 54 ministres autour de la table et que nous avons deux heures pour faire la réunion, vous comprenez bien que la réunion a été préparée par les diplomates et qu'in fine elle perd de son sens. En conséquence, il y a un grand consensus pour qu'il y ait des conseils des ministres de la défense de l'Union Européenne. J'en profite pour vous indiquer que j'ai dit à mes homologues ministres de la défense que nous allions changer les méthodes de travail, parce que les réunions où 22 ou 23 sur 27 lisent le texte qui a été préparé par les cabinets et les diplomates, se transforment en 22 ou 23 monologues et nous avons parfois le sentiment que nous pourrions travailler différemment. Je vais donc préconiser à mes collègues d'une part de travailler à partir de propositions concrètes que nous leur adresserons préalablement afin de pouvoir en débattre, d'autre part de travailler sans papier, à l'exception de ceux qui s'expriment en anglais qui n'est pas leur langue maternelle. En effet, nous ne voulons plus cette succession de lecture de papiers préparés afin d'avoir un système plus réactif et aboutir à des résultats. Mais la mise en place d'un Conseil des Ministres de la Défense me paraît importante.

Un intervenant - Il faudrait peut-être proposer une Université d'été des ministres de la Communauté Européenne. A 27, vous pourriez vous réunir pendant deux jours pour parler librement.

Hervé MORIN - En tout cas, ce sera une Europe sans papier, *a capella*.

Pierre LELLOUCHE, député de Paris, membre de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées - Merci Monsieur le Ministre. Nous avons tous été impressionnés par la qualité de vos propos, l'enthousiasme et la force de conviction qui est la vôtre. Je pense ici que personne parmi nos collègues européens ne peut mettre en cause la volonté de la France, qui est constante depuis quarante ans, de faire avancer l'Europe de la Défense. Cette Présidence française était très attendue, comme un moment de changement. J'ai pris bonne note de toutes les idées et des propositions très concrètes que vous avez avancées, je les approuve et je les respecte.

Simplement, à la fin de l'année, au mois de décembre, à la conclusion de la Présidence française, nous aurons vu se passer six mois de géopolitique et force est de constater que la situation internationale est sérieusement tendue. Nous avons une guerre dans le Caucase et une Russie qui pose vraiment problème aux Européens, parce que nous allons, ou pas, accepter de vivre avec la nouvelle doctrine Brejnev de la souveraineté limitée pour tout le pourtour de la Russie, y compris les Etats qui sont toujours des membres de l'Union, je pense aux Etats Baltes ou à la Pologne sans parler de l'Ukraine. Quid de l'Afghanistan qui est une affaire très difficile ? Quid du Proche-Orient et de la menace iranienne ? Les sujets ne manquent pas où la sécurité des Européens est vraiment mise en cause. A la fin de l'année, la question sera de savoir si nous aurons vraiment marqué une évolution. Je pense que sur un certain nombre de points, nous sommes très en dessous de ce que les peuples européens ont besoin d'entendre, même si les autres ne nous suivent pas. Par exemple, sur l'argent qui est le nerf de la guerre, nous avons des critères de convergence sur la monnaie. Pourquoi n'y aurait-il pas des critères de convergence sur les budgets de défense ? Même si les autres les refusent mais ouvrons ce débat. Concernant l'article 296 du Traité : est-ce qu'il est patent, cinquante ans après le Traité de Rome, de dire que la défense fait partie du Marché Commun au lieu de servir aux intérêts américains ? Que faisons-nous pour protéger les Européens contre une attaque terroriste ? Le Ministre l'a évoqué mais ce point devrait être une priorité majeure. Quels grands programmes fédérateurs en matière technologique devons-nous annoncer aux Européens ? Enfin,

comme l'a dit mon collègue du Portugal, ancien Ministre de la Défense et actuel Président de l'Assemblée de l'OTAN, nous célébrons les dix ans de Saint-Malo mais les « *Headline Goals* », Helsinki, c'est presque dix ans aussi. Qu'avons-nous fait depuis dix ans pour fabriquer cette armée européenne ? Sur quatre cent cinquante millions d'Européens, comment n'avons-nous pas été capables de faire une armée de soixante mille hommes ? C'est vrai que l'Europe avance, mais la France doit faire des propositions, même si les autres ne les suivent pas, mais au moins le faire savoir aux opinions publiques. Nous sommes très en deçà de ce que les peuples européens sont en droit d'attendre à la fin d'une année où la guerre malheureusement est de retour sur le continent européen.

Hervé MORIN - Nous avons la même ambition européenne mais l'ambition telle que tu l'as décrite doit être une ambition que nous puissions partager avec les autres. Vous ne pouvez imaginer le nombre de déplacements que j'ai effectué durant un an auprès de mes principaux collègues, allemands, britanniques. Il n'y a pas de mois où nous ne nous voyons pas, pas de mois où nous essayons de faire partager des idées. Je crois que nous avons déjà avancé sur l'ensemble de ces sujets, rétabli l'AED, réorganisé les Euro Forces, créé l'embryon d'un centre de commandement et de planification même si au début il sera ciblé sur des opérations plutôt civiles. Mais si nous avons lancé un certain nombre de programmes de recherche, si nous avons une flotte commune d'A-400M que nous pourrions partager en fonction des besoins, toutes ces mesures seraient déjà très importantes compte tenu en effet parfois de l'appétence nouvelle d'un certain nombre de pays européens pour la construction européenne mais aussi de la faiblesse de l'ambition de défense des Européens. Nous avons cette contradiction entre le discours et les réalités budgétaires de certains pays, et aussi des réticences de certains pays comme le Royaume-Uni qui est un pays majeur sur l'évolution de l'Europe de la Défense dans notre contexte politique.

Olivier DARRASON - Précisément James Arbuthnot, Président de la Commission de Défense Britannique, qui est un grand fidèle des Universités d'été, qui est conservateur tout en étant dans une majorité travailliste, va sans doute évoquer ces deux aspects.

James ARBUTHNOT, président de la Commission de la Défense de la Chambre des Communes britannique - Monsieur le Ministre, vos idées sont très intéressantes mais Pierre Lellouche a raison. Nous, Britanniques, ne comprenons pas pour quelles raisons les Européens veulent toujours plus de responsabilités pour la défense tout en réduisant les budgets, ce qui est incompatible.

Olivier DARRASON - Une question de Karl Von Wogau qui est le Président de la Sous-Commission Sécurité et Défense au Parlement Européen.

Karl Von WOGAU, président de la Sous-Commission Sécurité et Défense au Parlement Européen - Merci Monsieur le Ministre pour les propositions extrêmement intéressantes que vous avez faites. Personnellement, je rentre de Géorgie où j'ai passé deux journées pour essayer de savoir ce qui s'est réellement passé sur le terrain. Il est difficile de savoir ce qui s'est passé exactement du 7 au 10 août et ce qui se passe maintenant. Je n'ai pas pu pénétrer dans la partie occupée par les Russes, en conséquence je n'ai pu faire aucun constat. J'ai essayé d'avoir des informations du centre européen de réception satellitaire de Torrejon parce que nous avons cette observation par satellite. A Torrejon, ils travaillent sur le problème mais avec des matériels commerciaux. Ils m'ont indiqué qu'ils avaient Helios et deux autres systèmes, mais j'ai cru comprendre qu'ils ne sont pas à leur disposition. Maintenant,

nous sommes en train d'établir une mission d'observateur. J'espère qu'il y aura cette mission d'observateur mais quels sont les moyens d'observation qu'ils auront ? Observation par satellite ? Par des drones ?

Concernant la question très difficile de l'anti-missile, nos amis américains dépensent des milliards de dollars chaque année dans ce projet pour protéger l'Amérique. Est-ce qu'il protège l'Europe ? L'OTAN est en train d'y travailler mais je crois que, dans ce contexte, les Européens doivent définir ensemble leurs intérêts dans ce domaine. Dans quelle enceinte aurons-nous le débat nécessaire des Européens à ce sujet ?

Hervé MORIN - Je vous remercie d'avoir parlé de l'observation que j'ai oublié d'évoquer dans mon exposé. Ce sujet fera partie des grands projets qui normalement seront lancés pendant la Présidence française notamment le programme MUSIS. Les six pays impliqués dans ce programme ont la volonté de le voir démarrer au plus vite. Pour la partie sol du centre de traitement, j'ai obtenu que le segment sol soit géré par l'Agence Européenne de Défense (AED). Ce point fera aussi partie des dossiers dont l'AED pourra se charger. Parmi les questions, se pose celle du partage de l'information qui aujourd'hui est extrêmement encadrée et formatée. Nous y travaillons mais parmi les avancées capacitaires de l'Union Européenne, j'espère que la Présidence française sera le moment du lancement du programme MUSIS.

Quant à l'ABM, les anti-missiles, en guise de réponse, l'OTAN a commencé des réflexions à ce sujet mais je vous livre trois questions que nous nous posons dans le cadre des discussions que nous avons notamment dans le cadre de l'alliance.

Le jour où vous lancez ce programme, votre collègue britannique évoquait la problématique budgétaire, quelle est la clé de financement et qui paie dans les budgets contraints ou très limités des pays européens ? Parce que si c'est pour lancer ce programme au détriment du reste, il ne restera plus rien. Qui décide ? Qui a la clé ? Contre quelle menace ? Quelle est l'analyse de la menace qui correspond au fait d'être obligé de lancer un programme anti-missile ?

Olivier DARRASON - Une dernière question de Jean-Pierre Fourcade. J'ignore si c'est l'ancien Ministre de l'Economie et des Finances ou le Sénateur membre de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées qui pose la question.

Jean-Pierre FOURCADE, sénateur des Hauts-de-Seine, membre de la Commission des Affaires Etrangères, de la Défense et des Forces armées - J'ai été très intéressé par les propos de notre confrère britannique. Vous avez, dans votre excellent exposé, fait le parallèle entre la modernisation ou l'amélioration de l'alliance et le développement de la politique européenne de défense. Mais justement, le problème budgétaire de l'ensemble des pays qui aujourd'hui sur les 27 consacrent peu d'argent à la défense, ne risque-t-il pas d'être une opposition totale à la modernisation de l'alliance ? Je souhaiterais avoir quelques compléments d'information que vous envisagez de mettre en œuvre pour que le parallélisme soit complet entre d'une part, la modernisation de l'alliance, et par conséquent, la réorganisation de l'OTAN, et d'autre part, le développement de l'armée européenne. Comme mon collègue britannique, je crois que la plupart de nos collègues européens consacrant peu d'argent à l'effort de défense seront réticents pour nous suivre sur les problèmes de modernisation de l'alliance.

Hervé MORIN - Très clairement, le Président de la République a fixé la participation de la France à la rénovation de l'alliance atlantique à des progrès réels en matière d'Europe de la Défense. Nous avons en quelque sorte déjà un rendez-vous, celui de la

fin de l'année, le sommet du mois de décembre où nous pourrions constater l'ambition européenne. Pour répondre à notre collègue britannique, régler la question de la construction de l'Europe de la Défense à une seule problématique budgétaire est une approche un peu limitée parce que, même s'il y a de l'argent, il faut qu'il y ait après une volonté politique. Pour un certain nombre de pays, il y a une volonté politique mais peu d'argent et pour d'autres, il y a plus d'argent mais moins de volonté politique, ce n'est donc pas forcément le plus facile. Clairement, la participation de la France à la rénovation de l'alliance Atlantique est une démarche conjointe avec celle de la construction de l'Europe de la Défense mais je constate que les budgets de la défense sont un domaine strictement national. Il appartient à chaque parlementaire des différentes commissions parlementaires de chaque pays qui sont membres, de nous aider dans un contexte géopolitique et géostratégique qui est troublé et qui doit nous amener à avoir une vraie perception des risques qui existent. Chacun doit prendre ses responsabilités et amener chaque pays à faire progresser l'effort de défense de leur pays et donc de l'Union Européenne.

Olivier DARRASON - Merci Hervé d'être revenu à l'Université d'été de la Défense. Nous te donnons rendez-vous l'an prochain.

Séance plénière

« Anticipation et sécurité globale, les choix euro-stratégiques du Livre blanc »

présidée par

Guy TEISSIER

*député des Bouches-du-Rhône,
président de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées*

et

Josselin de ROHAN

*sénateur du Morbihan,
président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des
Forces armées du Sénat*

En présence de

Bernard BAJOLET

*coordinateur national du renseignement auprès du Président de la
République*

Antoine BOUVIER

président directeur général de MBDA

Laurent COLLET-BILLON

délégué Général pour l'Armement

Francis DELON

secrétaire général de la Défense nationale

Charles EDELSTENNE

président directeur général de Dassault aviation

Cécile FONTAINE

Conseillère au Cabinet du Président de la République

Louis GALLOIS

président exécutif d'EADS

Général Jean-Louis GEORGELIN

chef d'Etat-major des Armées

Jean-Paul HERTEMAN
président du Directoire de Safran

Jean-Pierre MASSERET
président de l'Assemblée européenne de sécurité et de défense, sénateur de la Moselle

Michel MIRAILLET
directeur chargé des Affaires Stratégiques, ministère de la Défense

Christian PIOTRE
secrétaire général pour l'Administration, ministère de la Défense

Jean-Marie POIMBOEUF
président directeur général de DCNS

Denis RANQUE
président directeur général de Thales

Animée par
Olivier DARRASON
président de CEIS

Olivier DARRASON, président de CEIS - Mesdames et Messieurs, nous avons constaté que l'an dernier et tout au cours de l'année qui vient de s'écouler, l'analyse de l'ensemble des problématiques de défense avait été faite par des experts, ceux que vous aviez eu l'obligeance d'accueillir l'an dernier à Toulouse, et ceux qui ont été présents tout au long de l'expertise du Livre blanc.

Aujourd'hui, nous sommes à la croisée des chemins, à la fois celle de la Loi de programmation militaire, celle de la carte militaire et les conséquences de la RGPP, et le fond de tableau qui s'invite au devant de la scène qui est la situation internationale, l'Afghanistan et la Géorgie. Nous avons fait le choix dans cette Université d'être non pas de faire appel à des experts extérieurs mais d'être finalement entre nous. Nous avons donc demandé aux principaux acteurs qui s'occupent de défense en France d'accepter de participer à un débat qui aura lieu devant vous avec ce plateau de très haut niveau. Nous avons ainsi mis en place sur un même plateau ce laboratoire technico-opérationnel cher à la DGA réunissant à la fois les opérationnels, ceux qui font les analyses stratégiques, les décideurs politiques au plus haut niveau et les industriels, sous l'œil et les questionnements des parlementaires et donc des présidents de la Commission de la Défense de l'Assemblée Nationale, du Président de la Commission de la Défense du Sénat et du Président de l'Assemblée des Parlementaires de l'UEO. Pour cela, nos interlocuteurs auront l'obligeance de répondre à des questions courtes qui elles-mêmes, compte tenu à la fois du temps et du nombre de personnes et de leur qualité, nécessiteront des réponses courtes, claires et sincères. Naturellement, en cas de désaccord sur certains propos, il sera possible de les contredire. C'est donc cette règle du jeu interactive, itérative, que nous avons voulu essayer d'instaurer d'une part à travers les questions que nous vous avons posées en amont et qui ont amené plus de deux cents questions à poser par la salle, qui seront résumées, et d'autre part à travers la réflexion que nous avons eue les uns et les autres sur la Loi de programmation militaire et le Livre blanc.

Nous avons scindé ce débat en trois parties. Nous avons volontairement retiré du débat la problématique de l'Europe et de l'OTAN, évoquée à la fois par le Ministre et par certaines questions qui ont été posées tout à l'heure, et qui fera aussi partie du débat du petit-déjeuner de demain matin. Nous avons souhaité aujourd'hui nous consacrer aux autres aspects du problème.

La première question porte sur les nouvelles menaces. Parallèlement, sur l'écran, des cartes vont s'afficher qui sont à la fois des cartes des attentats et des zones de tension.

Je vais demander à Francis Delon et à Michel Miraillet quelle est l'analyse qui a été faite des grandes menaces qui pèsent sur la sécurité de la France, sur l'Europe et si en 2025, ces menaces seront toujours les mêmes ?

Francis DELON, secrétaire général de la Défense nationale - Les menaces ont-elles changé ? Il y a des constantes qui existent toujours mais nous pouvons relever les menaces nouvelles, qui sont bien détaillées dans le Livre blanc sur la Défense et la Sécurité nationales.

Parmi ces menaces, une vient de se confirmer, c'est la menace du terrorisme. Elle pèse sur tous les pays d'Europe et même si la France n'a pas été frappée depuis maintenant plus de dix ans sur son sol par une menace terroriste, nous savons que nous sommes une cible. Le terrorisme est une menace importante qui va durer.

La deuxième menace, plus nouvelle pour la France et pour l'Europe, est la menace balistique. Elle existait auparavant. Au temps de la guerre froide, nous étions sous la menace d'une attaque de type nucléaire et par des moyens balistiques dans d'autres pays. L'élément nouveau est que le cercle des pays susceptibles d'utiliser les moyens balistiques s'est accru et, dans quelques années, l'Europe et la France risqueront d'être à portée de ces missiles. C'est un point très important qui justifie que des efforts particuliers soient faits en matière de détection, en matière d'alerte avancée notamment.

D'autres éléments sont également à prendre en compte dans les menaces qui peuvent peser sur l'Europe alors que l'idée d'une invasion militaire classique probablement n'est plus à l'ordre du jour et il faut s'en féliciter. En tout cas, nous disons dans le Livre blanc que la France aujourd'hui n'a plus d'ennemi identifié. La crainte d'une menace militaire déferlant sur le sol français n'est pas considérée comme étant dans le champ du possible dans les années à venir.

Il y a néanmoins d'autres types de menaces, j'en ai cité deux.

En outre, nous pouvons parler du développement de menaces plus technologiques. La menace sur les systèmes d'information s'est beaucoup développée depuis ces dernières années. Nous le savons aujourd'hui pour l'avoir expérimentée à diverses occasions, la Géorgie a pu l'expérimenter récemment au moment de la crise avec la Russie, d'autres pays de l'ex Union Soviétique l'ont aussi expérimentée. Il y a aujourd'hui la capacité de paralyser un pays, ou en tout cas de le mettre en grande difficulté par des moyens qui sont des moyens purement technologiques utilisant les moyens de communication et notamment Internet. C'est un moyen qui appartient à certains groupes criminels organisés mais c'est un moyen qui peut aussi être utilisé par les Etats. A cet égard, le Livre blanc souligne notamment la nécessité de renforcer nos défenses en matière de sécurité contre les menaces sur les systèmes d'information et souligne aussi la nécessité de nous préparer nous-mêmes à la lutte informatique offensive, en ayant la capacité de réagir si nous sommes attaqués par de tels types de menaces.

Je citerais très rapidement également d'autres types de menaces qui sont à prendre en compte dans une perspective plus globale, pas seulement de défense, à savoir les pandémies. Nous avons beaucoup travaillé en France sur la grippe aviaire. Ce risque n'a pas disparu même si nous n'en parlons plus ou très peu, il est toujours présent. Nous avons fait un grand travail de préparation. Vous savez tous ici que si le pays était frappé par une telle pandémie, nous serions confrontés à un risque de désorganisation très important qui, à cet égard, serait comparable à une très grande catastrophe naturelle.

Je m'arrête là pour l'instant et je laisse la parole à Michel Miraillet.

Michel MIRAILLET, directeur chargé des affaires stratégiques au Ministère de la Défense - Effectivement, parmi toutes ces menaces qui sont liées à un phénomène de mondialisation, qui utilisent l'Internet et la communication, il y a un thème. Je pense qu'il y a deux points.

L'un majeur qui est la poursuite continue des phénomènes de prolifération d'armes de destruction massive. Depuis les premières affaires apparues en 1990 avec la révélation de certains programmes irakiens, nous avons vu deux grands trends dans le processus de prolifération qui sont à la fois la poursuite de la prolifération par des acteurs étatiques comme la Corée du Nord, nous n'avons pas suffisamment mis en lumière pour le moment le résultat des découvertes faites par les services israéliens en Syrie de l'existence d'un réacteur plutonigène fourni par la Corée du Nord. Parallèlement, nous avons l'existence d'un réseau « A.Q. Khan » dont les tenants et les aboutissants, s'ils sont à peu près connus en grande partie, ne nous permettent pas de dire que nous disposons actuellement d'une cartographie précise de ce qui a été proposé par ce réseau, au début conçu pour l'approvisionnement du programme nucléaire pakistanais mais qui s'est vite révélé échapper aux autorités pakistanaises et qui a diffusé partout. La question qui se pose, au-delà de la coopération ayant pu avoir lieu entre ce réseau et l'Iran, au-delà de la coopération intervenue avec la Libye, est de savoir quels sont les autres Etats qui ont pu être démarchés et dont nous ne savons rien et qui, dans la zone du Golfe, posent la question du T0 face à l'impatience de certains Etats devant la difficulté de la crise nucléaire iranienne qui est une crise majeure pour le système international. Certains pays sont peut-être tentés de se protéger et de devoir dissuader et ont peut-être d'ores et déjà utilisé ce réseau. Ce réseau, dont vous avez vu

récemment à travers un certain nombre de révélations faites par le New York Times, qu'il a essayé notamment par voie électronique en termes de design et d'un certain nombre de processus, vers des destinations encore en partie inconnues mais qui touchent également l'Asie du Sud-Est. Nous parlons là de prolifération nucléaire mais nous parlons moins encore de prolifération dans le domaine biologique qui est un domaine extrêmement inquiétant où les instruments internationaux ne sont pas parvenus jusqu'à présent à bâtir un système de vérification. C'est le cas pour la convention biologique, rien n'a pu être fait. Nous pouvons tout à fait imaginer que l'une des menaces liées au bioterrorisme soit une réalité tout à fait prégnante dans moins de dix ans.

L'autre menace dont personne ne parle mais dont nous pouvons imaginer qu'à un horizon de quinze ans, elle soit éventuellement une donnée compte tenu notamment des progrès faits dans le domaine balistique, c'est la militarisation de l'espace. Nous sommes protégés pour le moment par un certain nombre d'instruments mais que tiendront ces instruments dans quinze ou vingt ans, éventuellement face à cette fièvre qui tend à pousser les Russes à considérer que le système de défense anti-missile américain est dirigé contre eux ? Nous pouvons nous demander si le système actuel tiendra encore ces quinze prochaines années et se posera sans doute la question de maintenir une vigilance dans ce domaine spatial.

Olivier DARRASON - Merci. Donc précisément par rapport à l'analyse de ces menaces, il y a la connaissance de ces menaces qui passe par le renseignement. De ce point de vue, il y a eu la création d'un coordonnateur du renseignement dans le cadre du Livre blanc.

Monsieur l'Ambassadeur Bernard Bajolet nous a fait l'honneur et le plaisir de répondre à notre invitation et la question que je lui pose naturellement est de savoir s'il y a une stratégie de coordination européenne de renseignement qui est possible.

Auparavant, il serait utile que vous présentiez votre fonction et vos objectifs.

Bernard BAJOLET, coordonnateur national du renseignement auprès du Président de la République - Je remercie les Présidents Teissier et de Rohan de m'avoir donné l'occasion de présenter cette cellule de coordination du renseignement. C'est ma première sortie depuis l'installation de cette structure vendredi dernier par le Secrétaire Général de la Présidence de la République après que le Président m'ait nommé en juillet dernier et adressé une lettre de mission.

De façon significative, la création de cette coordination nationale du renseignement est une des premières sinon la première manifestation concrète de la mise en œuvre du Livre blanc et de cette fonction que vous avez soulignée, très prioritaire, de connaissance et anticipation. La clé de voûte de cette nouvelle organisation sera le Conseil National du Renseignement, lui-même formation spécialisée du Conseil de Défense et de Sécurité Nationale, qui nécessite une adaptation législative qui sera suivie ensuite d'un décret. Mais, sans attendre, le Président de la République a souhaité installer ma fonction par une lettre de mission qui vraisemblablement préfigure le futur décret qui portera aussi sur les attributions des deux Conseils, et celui du nouveau Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale notamment.

La fonction première est une fonction de relais. Le coordonnateur est chargé de centraliser les informations des différents services de renseignements à l'usage du Président de la République et du Premier Ministre, et en même temps de transmettre les directives du Chef de l'Etat mais il ne s'agit pas d'une simple boîte aux lettres puisqu'il a aussi la fonction d'aider à hiérarchiser les priorités en matière de renseignements, c'est-à-dire d'orienter le renseignement et également d'animer en organisant une concertation régulière entre les différents services. Cette structure est

légère puisque je suis entouré de quatre cadres comme cela a été voulu dès le départ. C'est un Etat-major. Il ne s'agit pas de se substituer aux tâches opérationnelles qui sont celles des différents services de renseignements mais il s'agit de faire faire, de donner les impulsions, de rendre des arbitrages, de veiller à la cohérence de l'action de nos services sur le sol national comme à l'étranger et surtout de les faire travailler ensemble sur la lutte contre le terrorisme qui constitue notre priorité absolue, comme cela a déjà été soulevé par certains intervenants. Il ne s'agit en aucune façon d'un cabinet noir ou de rééditer des expériences comme celle de la cellule anti-terroriste de l'Elysée. Il faut faire en sorte que le renseignement travaille dans l'état de droit, notamment sur la base de loi de 1991 et aussi clarifier les responsabilités. Nous sommes dans un domaine qui est trop souvent perçu comme d'une extrême opacité et nous devons introduire davantage de clarté dans les responsabilités, notamment dans la responsabilité suprême qui est celle du Chef de l'Etat, mais sans pour autant remettre en cause celle qui incombe au Gouvernement responsable devant le Parlement. Il s'agit également de fixer les objectifs à long terme en ce qui concerne en particulier les investissements, s'assurer que les moyens dont nos services ont besoin dans le moyen terme ne seront pas érodés au hasard des lois budgétaires successives, en matière aussi de planification des besoins en personnels, ce qui implique également des questions de formation et enfin de l'adaptation des règles juridiques. Pour tout cela, cette équipe devra s'appuyer sur ce qui existe au sein de l'Elysée, comme la cellule diplomatique, et chez le Chef d'Etat-Major, mais aussi à l'extérieur et je pense tout particulièrement au Secrétariat Général de la Défense Nationale et à son successeur, le Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale qui assurera le secrétariat des deux Conseils déjà cités mais également le Secrétariat des groupes thématiques de l'ancien Comité Interministériel du Renseignement qui seront reformatés dans un esprit plus ciblé et avec des missions probablement temporaires.

Je dois souligner que le Président de la République souhaite associer davantage la représentation parlementaire à ces objectifs qui sont ceux des services de renseignements et valoriser pleinement la Délégation Parlementaire au renseignement créée par la loi d'octobre 2007. D'une façon générale, il s'agit de réconcilier la Nation avec l'idée de renseignement, et le Parlement a ici un rôle tout à fait important à jouer, mais aussi bien entendu les médias et l'Université. Voilà ce que je voulais exposer en liminaire.

Pour revenir sur la coordination européenne, je pense que j'aurai bien à faire avec la coordination franco-française. En ce qui concerne l'Europe, comme vous le savez, le Traité de Lisbonne a exclu à ce stade une intégration du renseignement au niveau européen, ce qui ne veut pas dire que l'Europe n'est pas importante. Elle l'est mais le renseignement est la chose du monde la plus difficile à partager et pour autant, nous nous appuyons fortement sur les relations bilatérales avec un certain nombre de partenaires notamment européens, en particulier la Grande Bretagne et l'Allemagne. Il y a encore un champ très vaste qui s'ouvre pour des actions multi bilatérales. C'est le premier point.

Le deuxième point qui me paraît important et sur lequel il faut insister, concerne les coopérations en matière d'investissements. Je pense notamment à ceux qui sont évoqués dans le Livre blanc en matière de renseignements images ou de renseignements électromagnétiques, ou encore d'autres possibilités qui existent par exemple pour les drones, pour lesquels il faut rechercher systématiquement des partenariats européens sans en être totalement esclaves si certains de nos partenaires manquent de motivation pour tel ou tel projet.

Il faut malgré tout aller de l'avant mais je crois que ce sont les deux domaines dans lesquels une coopération européenne doit et peut être poussée.

Olivier DARRASON - Puisque vous évoquiez la Délégation Parlementaire au Renseignement, Guy Teissier, le Président actuel en exercice de cette Délégation pourrait évoquer son rôle actuel ou son fonctionnement.

Guy TEISSIER, président de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées de l'Assemblée nationale - Effectivement, cette notion existait au Parlement depuis plus de dix ans sans doute. Nous étions un des derniers pays à ne pas être dotés d'un système de contrôle parlementaire sur les services de renseignements, qu'ils soient civils ou militaires. Nous avons donc abouti à un texte sous le précédent Gouvernement mais qui n'avait pas été voté. Donc, effectivement, depuis maintenant presque un an, nous avons voté un texte tout à fait satisfaisant qui permet à la représentation parlementaire de contrôler les services de renseignements civils ou militaires. Je préside cette délégation qui est composée de quatre députés et de quatre sénateurs. Nous avons pour mission d'informer directement le Président de la République et donc nous auditionnons, nous regardons, nous contrôlons. En quelque sorte, c'est moins un contrôle qu'une vulgarisation au sens large du terme du travail des services de renseignements auprès de nos compatriotes de telle manière à apporter davantage de clarté et de compréhension dans le travail que font nos services pour ne pas les laisser dans une opacité qui finalement était contre-productive pour les services et qui donnait quelquefois une très mauvaise image à des personnes qui font un travail remarquable.

Olivier DARRASON - En évoquant la nécessité d'anticipation pour le renseignement, nous évoquons naturellement le domaine spatial. Dans le domaine spatial, l'Etat-major des Armées a un rôle très particulier en plus de son rôle normal dans la définition capacitaire qui a fait l'objet d'une réflexion dans le cadre du Livre blanc avec des objectifs extrêmement ambitieux en matière de dimensionnement, puisqu'il est également responsable de la mise en œuvre à travers l'ensemble des moyens.

Général Georgelin, comment voyez-vous cette ambition telle qu'exprimée dans le Livre blanc et comment l'Etat-major des Armées la mettra en œuvre à la fois dans la définition capacitaire et dans l'aspect opérationnel ?

Général Jean-Louis GEORGELIN, chef d'Etat-major des Armées - Préalablement, je ferai trois remarques sur ce qui vient d'être évoqué à propos du renseignement.

Tout d'abord, effectivement, la création spécifique d'une fonction opérationnelle du renseignement a été l'un des points qui a été le plus mis en avant après ce Livre blanc. J'ai fait valoir, au cours des débats sur le Livre blanc, avec insistance que savoir sans pouvoir était une illusion. Certains pouvaient croire que la stratégie pouvait aujourd'hui, compte tenu des moyens dont nous disposons, de la révolution de l'information, etc., identifier une politique de défense à une politique de renseignement. Elles doivent être complémentaires mais l'une ne peut pas se substituer à l'autre.

Ensuite, j'ai écouté notre coordinateur national du renseignement. En ce qui me concerne, il y a deux renseignements de nature très différente. D'une part, le renseignement au niveau de l'Etat, qui est nécessaire aux autorités politiques pour conduire leur action au service de la Nation, de la stratégie, et qui est le rôle de la DGSE et des services de renseignements du Ministère de l'Intérieur. D'autre part, le renseignement de théâtre qui m'intéresse, qui est le renseignement mis en œuvre d'abord par la DRM et ensuite par l'ensemble des militaires déployés sur les théâtres d'opérations. Nous voyons bien que nous ne sommes pas tout à fait dans les mêmes gammes et qu'il ne faut pas confondre dans les fonctions des uns et des autres, ce qui appartient à l'un et ce qui appartient à l'autre.

Enfin, nous n'avons pas attendu le Livre blanc pour faire du renseignement. La politique spatiale du Ministère de la Défense et de l'Etat-major des Armées, a été

beaucoup critiquée mais nous avons déjà fait un effort assez important dans le domaine du renseignement par le nombre de capteurs que nous avons développés. Nous n'avons pas l'impression de partir de zéro dans ce domaine.

Vous me posez la question sur les satellites. La fresque brossée par le Ministre sur les objectifs de la Présidence française de l'Union Européenne a mis l'accent sur le programme MUSIS qui sera le successeur des satellites actuels et qui, il est vrai, je parle de la succession telle qu'elle devait s'enclencher, avait été non pas oublié mais faute de moyens financiers, passé sous silence dans la Loi de programmation précédente. Nous allons développer ce programme MUSIS. Nous allons développer d'autres programmes de satellites. Nous allons faire un effort important dans la prochaine Loi de programmation puisque six cent cinquante millions d'euros en moyenne seront consacrés à l'espace, ce qui est considérable. Mais encore une fois, tout ceci doit se voir dans une gamme complémentaire avec le renseignement stratégique que nous donnent les satellites, les avions, les drones et les moyens de terrain qui concourent également à la politique du renseignement.

Voilà Monsieur le Président quelques considérations autour de votre question.

Olivier DARRASON - Merci mon Général. Je vais m'adresser à Louis Gallois. Considérez-vous que ces moyens qui viennent d'être évoqués par le Chef d'Etat-major des Armées sont suffisants ? Mais surtout considérez-vous que d'une façon européenne, il y a un effort suffisant en matière d'équipement et de spatial européen ?

Louis GALLOIS, président exécutif d'EADS - Il n'incombe pas aux industriels de définir l'ampleur des moyens affectés à telle ou telle priorité, je me garderais de rentrer dans ce débat. Nous ne sommes pas ici, nous industriels, pour définir les politiques de défense ou déterminer les priorités, qui sont des choix politiques qui doivent être traités par ceux qui en ont la charge. Nous sommes là pour répondre.

J'ai écouté le Chef d'Etat-major des Armées définir les différentes strates. Effectivement, nous travaillons sur chacune de ces strates. Sur les satellites, c'est le programme MUSIS qui est un programme européen et je m'en réjouis parce qu'il permet de créer de la synergie et de réduire les coûts. Nous l'avons vu sur le franco-allemand où l'OTAN avec MUSIS a maintenant six pays et peut-être plus. Je pense qu'il y a des points très positifs dans ce domaine. Je me permettrais de dire que nous pourrions faire de même dans les satellites de télécommunications mais j'ouvrirais un autre débat. Donc, toute politique européenne a pour conséquence normalement de faire gagner des effets d'échelles et de réduction de coûts. Nous avons dans ce domaine un certain nombre d'exemples et je pense qu'il n'y aura plus de très grands programmes dans l'avenir, hors la force de dissuasion, qui ne soient pas des programmes européens. Sur le théâtre lui-même, pour ce qui concerne les industriels, effectivement, il y a les drones. Actuellement, nous avons en France une politique de développement des drones, également des projets européens de drones, notamment l'Advanced-UAV qui est le principal programme européen de drones qui pointe à l'horizon. Là aussi, il est heureux qu'il y ait une politique européenne puisque cela permet d'aller vers des solutions à la fois de plus haut niveau technique et de coûts moindres. Mais d'autres éléments concourent également à ce renseignement et notamment la circulation de l'information, avec tout ce qui traite de la communication au niveau de l'homme sur le terrain, au niveau du bataillon, de la compagnie, du régiment et puis au niveau au-dessus composé d'un certain nombre de couches sur lesquelles les industriels travaillent mais encore une fois ce n'est pas à eux de définir les besoins.

Olivier DARRASON - Je pense que Denis Ranque aura la même réponse sur la responsabilité des industriels face à la définition des besoins.

Denis RANQUE, président directeur général de Thales - Effectivement, l'industrie est là pour répondre aux besoins soit ensemble puisque nous coopérons avec EADS, soit en compétition selon le mode d'opération choisi par la puissance publique.

Nous citons l'espace à propos de la fonction anticipation, mais rappelons-nous qu'elle est au carrefour d'autres fonctions, que ce soit la projection puisqu'avec l'espace nous télécommuniquons ou nous naviguons, ou que ce soit la protection puisque tout système de détection de missiles balistiques passera par des détections et des communications spatiales.

Au-delà de ce côté carrefour de l'espace, je voudrais souligner deux autres caractéristiques. D'abord, qu'il s'agisse de la demande ou de l'offre, nous sommes peut-être dans l'espace, plus européens que nous ne le sommes dans les autres composantes du théâtre. Au niveau de la demande, grâce au domaine civil puisque l'Agence Spatiale Européenne existe depuis très longtemps et elle a su conduire des programmes réellement européens dans ce domaine. Au niveau de l'offre, aujourd'hui en Europe, il existe essentiellement deux grands groupes spatiaux, EADS et Thales, ce qui facilite soit la compétition ou l'émulation réciproque, soit la coopération, selon les souhaits de notre client.

La troisième caractéristique est duale, avec un continuum quasiment établi entre les applications les plus pointues militaires et les plus diffuses dans le civil, ce qui là encore est un gage avec la concentration industrielle, de bonnes coopérations possibles. C'est vraiment un champ dans lequel nous sommes prêts à poursuivre et à investir car tout s'y prête.

Olivier DARRASON - Nous avons vu quels étaient les risques, quelles étaient les menaces, quels étaient les moyens pour mieux les définir. Nous en arrivons à la définition des zones d'intérêt vital pour la France, qui a notamment été l'explication du Livre blanc. Ce processus a été voulu par le Président de la République. Cécile Fontaine, pouvez-vous nous dire quelle a été la logique des choix et du principe même qui ont été demandés par le Président et puis ensuite qui ont été opérés dans le cadre du Livre blanc ?

Cécile FONTAINE, conseiller du Président de la République pour les questions de Défense - C'est un point de méthode fondamental qui tient énormément à cœur au Président de la République. Pour l'exercice qui a été conduit désormais depuis plus d'un an et qui s'est achevé dans sa première phase le 17 juin avec la présentation du Livre blanc mais qui continue avec la préparation de la Loi de programmation militaire, il s'agissait clairement de mettre d'abord la stratégie et ensuite de définir les moyens qui visent à préparer la France à répondre à cette stratégie. Ce séquençement a vraiment été un objectif fondamental. C'est la raison première qui a conduit à la mise en place de la Commission du Livre blanc, et le premier mandat qui lui a été confié, portait précisément sur l'analyse de la menace telle qu'elle a déjà été présentée par le Secrétaire Général de la Défense Nationale et par Monsieur Miraillet, tous deux anciens membres de la Commission du Livre Blanc. Il est absolument essentiel de ne pas perdre de vue qu'avant tout nous devons sortir de la logique de préparer la guerre d'avant et véritablement identifier les menaces pour définir la stratégie par rapport à ces menaces. La Commission du Livre blanc a fait un travail remarquable. Pendant les trois premiers mois, elle s'est concentrée exclusivement sur les grands enjeux internationaux, sur l'analyse des menaces et la préparation de cette stratégie. Ce qui a donné lieu à l'élaboration de plusieurs hypothèses qui ont été approfondies et qui ont conduit à un consensus sur l'analyse des zones de risques présentée dans le Livre blanc, consensus validé par le Président de la République. Derrière, nous avons travaillé pour savoir à quoi devait ressembler l'Armée et comment la France devait se préparer à cette situation géopolitique.

Olivier DARRASON - Josselin de Rohan, en tant que Président de la Commission des Affaires Etrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat, quel est votre regard précisément sur cette définition des intérêts principaux de la Nation ?

Josselin de ROHAN, président de la Commission des Affaires Etrangères, de la Défense et des Forces Armées du Sénat - Il a été très intéressant dans ce Livre blanc d'avoir véritablement porté un regard très neuf sur l'avenir. Notre ambition à nous, à travers le Livre blanc, est de voir nos armées, notre défense et notre politique de sécurité, parce que dans le Livre blanc les problèmes de sécurité ont été intégrés pour créer un continuum sécurité/défense. Aujourd'hui, nous voyons bien que la sécurité du pays n'est pas strictement d'ordre militaire mais intéresse tous les secteurs de la nation, y compris la police et le maintien de l'ordre. Nous ne pouvons pas cloisonner le renseignement civil et le renseignement militaire, de la même manière une politique de sécurité et de défense est au fond la même. C'est un objectif fondamental. Le deuxième est d'adapter notre politique de défense aux changements considérables qui se sont produits, sans parler depuis la fin de la guerre froide, mais depuis les attaques terroristes aux Etats-Unis. L'existence d'Al-Qaïda est une autre forme de guerre à laquelle nous assistons aujourd'hui et nous devons être capables d'adapter notre appareil de défense à cette menace qui est permanente et immédiate. Cette guerre qui est en train de se mener, même s'il ne faut pas l'appeler comme telle, nous touche et elle est peut-être présente sur notre territoire. Nous devons être capables de relever ce défi mais cela demande un effort considérable.

Olivier DARRASON - Précisément, nous avons vu l'anticipation. Ensuite, nous passons à la définition de l'intervention pour défendre les intérêts que nous avons considérés comme majeurs. L'intervention qui est en cours est celle de l'Afghanistan. Je pense que nous ne pouvons pas aujourd'hui éviter, dans ce contexte, d'avoir un regard plus pénétrant sur ce sujet. Je crois que c'est le moment idéal mon Général pour que vous évoquiez de façon plus spécifique cette intervention.

Général Jean-Louis GEORGELIN - J'entends dire qu'il n'y a pas de stratégie en Afghanistan. Je rappelle que nous sommes en Afghanistan dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001, destruction des camps d'entraînement de terroristes d'Al-Qaïda, Convention de Bonn, 5 décembre 2001 qui est une étape fondamentale qui a précisément défini la stratégie que nous devions mettre en œuvre en Afghanistan en s'appuyant sur le triptyque Sécurité, Gouvernance, Développement. Ces trois principes sont poursuivis de manière opiniâtre par la Communauté Internationale. Cette stratégie avait pour but, après avoir mis à bas le régime des Talibans, de mettre en place les institutions afghanes qui permettent à cet Etat de pouvoir vivre de manière convenable. Le mot intérimaire était important. Il s'agissait de mettre d'abord en place les institutions étatiques intérimaires avant l'élection d'un Président de la République, avant l'élection d'une Assemblée Nationale, avant l'adoption d'une Constitution et avant le développement d'une capacité suffisante par les Afghans eux-mêmes dans le domaine de la sécurité, armée et police. Dès le départ, l'« afghanisation », dès la Conférence de Bonn, était mise au cœur de l'intervention internationale en Afghanistan. Tout ceci a été confirmé par un document capital que tous ceux qui parlent d'Afghanistan ont lu et étudié, c'est l'*Afghan Compact* qui est le document adopté lors de la Conférence de Londres en 2006 sous la co-Présidence Karzaï/Blair. Chaque année une conférence internationale se réunit pour faire le point sur l'évolution de la situation en Afghanistan. Cet *Afghan Compact* est important parce qu'il confirme les objectifs de la Conférence de Bonn et les assortit d'un calendrier. Cet *Afghan Compact* a été pris en compte et amplifié par le Sommet de Bucarest. Le sommet de l'OTAN de Bucarest est également une étape fondamentale

dans l'intervention en Afghanistan. J'ai assisté à quatre sommets de l'OTAN depuis cette intervention en Afghanistan et j'ai bien senti qu'au Sommet de Bucarest, nous franchissions un cap nouveau, c'est d'ailleurs à l'occasion de ce Sommet que le Président de la République a annoncé les renforts d'un bataillon français dans la vallée de Kapissa. Ce Sommet de Bucarest a repris les objectifs de la Conférence de Bonn et les a amplifiés. Les sept points qui ont marqué cette déclaration du Sommet reprenaient notamment l'importance de poursuivre l'organisation, l'importance d'impliquer les voisins, le Pakistan et l'Iran, dans le processus qui doit conduire à la stabilisation de l'Afghanistan et confirmaient la nécessité de la gouvernance. Un calendrier a été adopté selon lequel à l'horizon 2012 la sécurité devait être transférée aux forces afghanes et nous avons engagé ce processus puisque le 28 août dernier, nous avons transféré aux Afghans la sécurité dans la ville de Kaboul. Nous avons un calendrier que je souhaite que nous suivions quelles que soient les difficultés, avec persévérance dans l'action diplomatique, militaire et dans l'action tout court. Cette théorie est naturellement basée sur les textes importants mais ne va pas sans difficulté pour deux grandes séries de raisons. La première étant l'Afghanistan lui-même. C'est un pays qui n'a jamais été un pays centralisé, c'est un pays dans lequel, en dehors de Kaboul, à l'exception de rares périodes de son histoire notamment pendant la monarchie, il est très difficile d'avoir une autorité nationale, c'est un pays de guerres tribales, c'est un pays qui a toujours été rebelle à la présence étrangère. Nous savions ceci au moment de la Conférence de Bonn.

La deuxième difficulté rencontrée pour que cette stratégie fonctionne est que nous avons à faire à une coalition internationale. Cette coalition internationale confiée à l'OTAN est une coalition extrêmement déséquilibrée. Elle est déséquilibrée parce que les Etats-Unis à eux seuls représentent 38,8 % de l'ensemble de la force, et de ce fait, étant les plus forts, ils donnent le ton dans le type de l'intervention. Le deuxième élément qui complique l'action de la coalition, c'est que l'OTAN a inventé l'intervention cavéatisée. Un caveat est une restriction d'emploi qu'une Nation met à un contingent qu'elle déploie sur le terrain. Le Général McKennan qui commande l'ensemble de la Force de la FIAS n'a pas l'autorité pour aller prendre des forces dans le Nord de l'Afghanistan, dans la province mise sous la responsabilité de telle ou telle nation parce que la nation en question ne veut pas que ses forces soient déployées dans le Sud. Je l'ai souvent dit, le caveat est le poison de l'action militaire. Tout ce qui rend l'équation extrêmement compliquée. Pour autant, cette coalition, malgré cette difficulté de la conduite stratégique, poursuit son chemin. Dans un certain nombre de région, nous observons des progrès réels. Je reviens notamment de la vallée de Kapissa où j'ai vu le bataillon français et j'ai discuté avec le commandant de la RC-Est qui est un commandement américain. C'est en discutant avec ces personnes que nous prenons conscience du rôle incontournable et fondamental des Etats-Unis parce qu'ils y mettent les moyens. Dans cette vallée où il n'y avait pas de coalition jusqu'à présent, la situation a radicalement changé et dans le cadre d'une guerre anti-terroriste qui a pour but de déstabiliser l'organisation de la rébellion en ciblant ses responsables car c'est une véritable guerre anti-terroriste, anti-insurrectionnelle qui est livrée en Afghanistan, couplée avec une action de présence, couplée avec l'action donnée dans les PRT, l'eau, les écoles, etc. que la coalition se donne, dans la difficulté, les moyens de poursuivre le processus de l'« afghanisation ». C'est la stratégie que nous suivons en Afghanistan et encore une fois, elle est exprimée clairement, elle est difficile à mettre en œuvre mais ce n'est pas une raison pour y renoncer.

Olivier DARRASON - Dans le cadre de l'intervention pour défendre nos intérêts, nous avons une fonction Protection. Cette fonction Protection a été l'un des concepts de la Sécurité nationale qui est un nouveau concept phare du Livre blanc.

Je voudrais demander à Francis Delon la définition de la Sécurité nationale telle que nous la voyons et ensuite demander à certains industriels, Jean-Paul Herteman, comment la déclinaison de cette fonction de protection, que ce soit la protection des populations ou la protection des forces peut être mise en œuvre de son point de vue.

Francis DELON - Effectivement, la grande novation du Livre blanc qui vient d'être publié, c'est d'avoir introduit cette notion de Sécurité nationale. C'est le Livre blanc sur la Défense et la Sécurité nationales. Il y a derrière la notion du continuum entre défense et sécurité qui s'exprime à travers ce concept. Il s'agit aussi de définir des politiques qui permettent de faire travailler ensemble d'une manière coordonnée et intelligente aussi bien les forces armées que notre police ou nos moyens de renseignements. La sécurité nationale est définie dans le Livre blanc comme la somme des politiques qui permettent de protéger la France et les Français. Il s'agit bien sûr de la défense à travers nos forces armées, il s'agit du renseignement et de tout ce qui se rapporte à la sécurité intérieure ou la sécurité civile, en tout cas pour la sécurité intérieure, dans la partie qui concerne les grands risques qui pèsent sur le pays, sans parler de la sécurité quotidienne, mais par exemple le terrorisme qui a été évoqué. Il y a aussi d'autres politiques qui concourent à la préparation à faire face à de grandes catastrophes naturelles qui pourraient avoir un rôle dévastateur à l'égard du pays, comme celui des pandémies. Un autre élément concourt à la Sécurité nationale, c'est la politique menée par notre diplomatie. C'est donc un ensemble de politiques qui sont réunies dans ce Conseil de Sécurité nationale. Ce qui va nous conduire à revoir l'ordonnance de 1959 sur la Défense pour avoir une lecture plus moderne et plus adaptée aux exigences d'aujourd'hui en matière de défense et nous allons retraduire dans ce nouveau texte cette notion de Sécurité nationale. Le Parlement sera prochainement saisi de propositions en ce sens.

Olivier DARRASON - Jean-Paul Herteman, quelle est la déclinaison de la sécurité par un industriel comme SAFRAN ?

Jean-Paul HERTEMAN, président du directoire de SAFRAN - Là encore, l'industriel n'est pas là pour faire une hiérarchie des besoins et des priorités, mais simplement pour apporter des solutions. Je crois que nous avons dans notre pays la chance de disposer d'un panel de technologies qui peuvent nous offrir, pour un coût raisonnable pour la Nation, un certain nombre de solutions. En balayant le spectre de manière très large sur la sécurité du point de vue du contrôle des flux aux points sensibles, aux frontières, des technologies de maîtrise de l'identité par la biométrie, sont certainement au cœur du sujet. Pour l'observation, nous avons parlé des satellites, et les drones sont appelés à un essor considérable et le sujet de l'Agence Européenne de Défense (AED) sur l'insertion des drones dans l'espace aérien civil est fondamental pour parvenir à déployer ce levier. Ensuite, il existe tout un panel de technologies auxquelles il faut accorder une grande importance.

Olivier DARRASON - Nous avons évoqué à plusieurs reprises la problématique de la prolifération et notamment de la menace balistique.

Antoine Bouvier, quelle est votre analyse par rapport à cette prolifération et aux moyens de lutter contre cette prolifération ?

Antoine BOUVIER, président directeur général de MBDA - C'est effectivement une menace qui a été identifiée et confirmée par le Livre blanc, qui n'est peut-être pas pour autant au sommet de la liste des priorités. Des questions continuent à se poser, le Ministre les a rappelées. Je crois qu'il est important de garder une vision à long terme et de définir ensemble une feuille de route pour mettre en place progressivement les outils de protection contre la menace des missiles balistiques. Cette feuille de route pourrait comprendre un certain nombre d'éléments qui sont déjà amorcés dans le Livre blanc. Les efforts de R&D parce que c'est avant tout de la technologie et même si nous parlons de programmes à horizon 2020 et au-delà, il est nécessaire de

commencer dès maintenant à investir dans ce que seront les technologies qui permettront de faire la différence. Ensuite, un certain nombre d'échéances à très court terme. Au Sommet de l'OTAN à Strasbourg en 2009, des scénarios seront présentés et discutés et je crois qu'il est absolument nécessaire, en particulier pour le programme ALTBMD, que ces scénarios comportent des solutions européennes et pas seulement des solutions américaines, et d'avoir l'ensemble des options. Je voudrais ici rappeler les enjeux de l'export qui a été confirmé comme une priorité essentielle. Nous avons aujourd'hui en France et en Europe des difficultés parce que nos systèmes n'ont pas le même niveau de performances que nos concurrents russes ou américains. Sur ces trois sujets, nous avons un complément très articulé entre le court terme, des actions qu'il faut lancer dès maintenant, et la vision, les questions qui restent encore et qui ont été présentées par le Ministre.

Olivier DARRASON - Je vais faire l'enchaînement de cette troisième partie avec les moyens de la Loi de programmation militaire. Nous parlons naturellement des moyens budgétaires.

Je vais m'adresser à Christian Piotre, Secrétaire Général pour l'Administration au Ministère de la Défense, qui est en charge de l'ensemble de ces aspects financiers. Peut-être pourrait-il nous présenter dans un premier temps la nouvelle organisation à travers le comité ministériel pour le financement des programmes et nous dire dans quelle logique nous sommes à la veille de cette Loi de programmation militaire.

Christian PIOTRE, secrétaire général pour l'administration au Ministère de la Défense - Je pense qu'il faut remettre en perspective le défi qu'il y a derrière la Loi de programmation et la mise en œuvre ou l'atteinte des objectifs du Livre blanc. C'est en fait une vaste réallocation des ressources affectées à la Défense. Il n'est pas inutile de rappeler qu'entre 2003 et 2007, la masse salariale du ministère s'est accrue annuellement de 4 %, à rapprocher du chiffre que nous connaissons de la richesse nationale, et les coûts de nos organisations détournaient une bonne partie des efforts financiers qui étaient initialement dirigés vers les capacités opérationnelles et singulièrement les équipements. C'est ce défi qui est une condition de la réussite et de l'attente des objectifs du Livre blanc que nous devons mener.

Dès lors, il n'est pas surprenant que l'essentiel de l'effort soit porté sur les fonctions d'administration en général et de soutien. Je rappelle que sur sept ans, la réduction de cinquante-quatre mille emplois dont la plupart, quarante-trois mille, porteront sur ces fonctions. Pour remplir ce contrat qui est peu réalisable dans le cadre de l'organisation actuelle, nous devons inventer une autre organisation et un autre mode de fonctionnement. C'est ce à quoi nous incitent les conclusions de la révision générale des politiques publiques qui commencent à être mises en œuvre. Il y a une trentaine de chantiers qui vont de la réorganisation territoriale jusqu'à la réorganisation de l'échelle financière et qui vont nous conduire véritablement à revoir les fondements de nos organisations. Tout d'abord, la simplification qui consiste à supprimer un certain nombre de strates intermédiaires dans le circuit de décision et d'exécution. Le modèle dominant de demain est un échelon central qui donne des directives et un échelon local symbolisé par la base de défense en particulier, et les échelons intermédiaires seront strictement limités à ce qui est nécessaire. Ensuite, il y a mutualisation ou inter-harmonisation que je qualifierais de décroisement, en mettant fin à des redondances et en supprimant les organisations qui ne se justifient que par des spécificités dont la légitimité n'est plus reconnue avec sans doute un enjeu très fort sur les systèmes d'information qui, nous le savons, sont des éléments absolument structurants des organisations. Nous sommes entraînés dans ce mouvement par des politiques interministérielles, le Chorus par exemple en ce qui concerne l'instrument financier de l'Etat, mais aussi l'Opérateur National de Paye pour des aspects plus administratifs.

Cette réallocation des ressources est vraiment une condition à la réforme de la défense puisque les autorités politiques ont manifesté une ambition en termes politiques, je crois qu'il faut admettre qu'une ambition politique doit se traduire à un moment donné par une grande exigence vers l'administration et les organisations.

Olivier DARRASON - Laurent Collet-Billon, vous êtes en train d'organiser la future Loi de programmation militaire pour la fin du mois de septembre. Quelles en sont les principales caractéristiques et quelle est votre ligne d'action ?

Laurent COLLET-BILLON, délégué général pour l'Armement - Ma ligne d'action est forcément collective dans un Ministère comme celui de la Défense. Je reviens à la DGA en mettant en évidence deux lignes d'action principales : la dissuasion qui est confortée dans sa priorité et bien sûr ce qui a été évoqué autour de connaissance et anticipation.

J'ai la chance d'arriver à un moment clé au Ministère de la Défense où se jouent à la fois les RGPP et la construction de la LPM, qui ne sont pas sans incidence sur la DGA. Pour la DGA, les RGPP représentent 23 % donc en termes d'effectifs, nous allons nous retrouver à dix mille personnes environ. Tout cela doit s'effectuer dans un bon ordre puisque nous devons préserver les compétences techniques qui permettent à la DGA de continuer d'exercer son métier de base. Le Ministre a déjà commencé avec la construction de l'Europe de l'armement, la conduite des programmes avec toute la transparence que je souhaite de plus en plus, comme le Général Georgelin. J'ai été frappé à mon retour dans ce Ministère par l'émergence d'un phénomène nouveau. Ce sont les acquisitions urgentes pour les opérations qui ont pris une proportion extrêmement importante et qui nécessitent la mise en place d'un dispositif parfaitement intégré dans le reste de la conduite des programmes d'armement mais un dispositif qui se veut extrêmement réactif et qui tient compte aussi des réalités réglementaires et juridiques qui nous gouvernent. Nous pouvons faire certaines actions dans le cadre des marchés publics et du décret spécifique défense et d'autres que nous ne pouvons pas faire. C'est un des points sur lequel toute la DGA s'attache à répondre du mieux possible aux Armées. Nous avons déjà commencé à mener des actions dans ce domaine avec la commande de tourelles pour des véhicules blindés ou le blindage de la cabine d'un certain nombre de camions pour l'Afghanistan. Peut-être le Général Georgelin souhaite intervenir à ce sujet.

Général Jean-Louis GEORGELIN - Je souhaite rappeler que le Ministère de la Défense est le Ministère des Armées. Il existe pour que la France dispose des armées les plus efficaces possibles. L'ensemble de toutes les organisations du Ministère tend à faire en sorte que les armées soit les plus efficaces et les plus opérationnelles possibles. Le reste n'est que de la littérature.

Cécile FONTAINE - Je vais rebondir sur l'intervention du Général Georgelin pour dire à quel point ses propos correspondent à la conception du Président et à tout le mouvement que nous sommes en train de mettre en place au sein du Ministère de la Défense. Nous n'avons pas assez entendu au moment où il a été question des réorganisations qui allaient faire suite au Livre blanc et à la RGPP, à quel point ces réorganisations visaient à renforcer les armées. Nous avons trop entendu que c'était une ambition réduite, que c'était des moyens en diminution, ce qui ne correspond vraiment pas à la réalité. Il s'agit d'une part, de préserver les moyens financiers de la défense et, d'autre part, d'utiliser au mieux les moyens financiers de la défense au service des armées pour que justement les armées soient dotées des équipements qui leur sont nécessaires. En procédant, grâce aux différentes réformes qui ont été développées par le Secrétaire Général pour l'Administration, à une réallocation des

dépenses, nous faisons des réformes et nous rendons chaque euro économisé par les réformes aux armées pour leurs équipements. C'est une vraie nouveauté qui va être mise en œuvre dans le cadre de la Loi de programmation militaire. C'est une volonté extrêmement forte du Président de la République qui a le souci que nos armées soient les plus efficaces possibles, non pas sous l'angle de leur efficacité opérationnelle dont elles savent faire preuve chaque fois qu'elles sont engagées, mais au sens économique du terme puisqu'il s'agit de réduire les soutiens au profit des activités opérationnelles et il faut dire à nouveau que, contrairement à d'autres secteurs de l'Etat où malheureusement nous sommes contraints de faire des économies pour la bonne gestion des finances publiques mais également pour réduire le déficit, dans le cadre de la défense, chaque euro est réinvesti pour l'équipement des armées pour que nos armées soient les plus fortes possibles.

Olivier DARRASON - Parmi les paramètres, notamment budgétaires, il y a les externalisations, c'est-à-dire la capacité d'externaliser un certain nombre de fonctions et je voudrais avoir la réaction des industriels à ce sujet. Un deuxième paramètre qui est aussi une nécessité mais également un paramètre budgétaire, est celui des exportations. Une réorganisation des exportations a été largement dirigée par le Cabinet du Président de la République.

Je voudrais demander à Cécile Fontaine d'avoir une évocation par rapport à cette organisation et demander à ceux qui exportent, aux industriels, par exemple à Charles Edelstenne, comment ils perçoivent aujourd'hui cette réorganisation et comment ils la déclinent dans leur vie industrielle d'exportateurs.

Cécile FONTAINE - S'agissant des exportations, le maître mot a été mobilisation générale face au constat de la baisse importante des exportations françaises d'armement par rapport à ce qu'elles avaient été quelques années auparavant et l'impact très négatif que cette baisse pouvait avoir sur nos entreprises et sur notre défense par effet de ricochet, par l'intermédiaire du renchérissement des prix et des problèmes suscités chez les industriels. Le Président de la République a véritablement décrété la mobilisation générale à son arrivée. Des mesures ont été prises pour mettre en œuvre cette mobilisation, dont la création de la CIEDES qui est une commission qui a vocation à favoriser l'exportation et qui est placée sous l'autorité du Premier Ministre, l'institution à l'Élysée d'un groupe restreint associant l'ensemble des administrations et des niveaux décisionnels les plus directement concernés et visant à renforcer l'efficacité décisionnelle de l'Etat français pour que tout le monde joue la même partition. Il y a par ailleurs, la mobilisation personnelle du Chef de l'Etat sur ces dossiers. Je crois qu'il y a unanimité totale sur ce sujet, nous sentons des frémissements autour de nous, il y a eu la frégate marocaine et nous sommes tous pleins d'espoir. La situation est en train de bouger et nous espérons que la mobilisation générale continue.

Charles EDELSTENNE, président directeur général de Dassault Aviation - Le Général Georgelin parlait d'armée mais si nous voulons une armée forte, si nous voulons une défense forte, il est indispensable d'avoir aussi une industrie forte. Or, dans la période actuelle, où les problèmes budgétaires ont pris de plus en plus d'importance, il était indispensable que nous puissions exporter. Comme l'a dit Madame Fontaine, la volonté exprimée par le Président de la République de mobiliser toutes les forces sur l'exportation et cette mobilisation démontre combien en matière de défense, l'acte de vente de matériel militaire est un acte politique car depuis la mobilisation décrétée par le Président de la République avec la création des deux organes, le CIEDES et les groupes restreints, nous avons assisté à des déclarations pour la signature de MOU pour l'achat de Rafales notamment par la Lybie. Ce qui montre bien que sans mobilisation politique, nous n'avons qu'une chance beaucoup

plus faible d'exporter car tous les pays se mobilisent politiquement pour appuyer totalement leur industrie de défense. Je pense qu'aujourd'hui cette mobilisation est une mobilisation générale et que nous devons encore mieux harmoniser le rôle de chacun pour être encore plus efficaces dans ce domaine.

Olivier DARRASON - Jean-Marie Poimboeuf, je pense que vous voulez réagir sur ce point. Louis Gallois le souhaite également.

Jean-Marie POIMBŒUF, président directeur général de DCNS - Comme vient de le dire Charles Edelstenne, nous sentons une volonté politique qui soutient toute l'action des industriels. C'est d'autant plus nécessaire qu'aujourd'hui dans un certain nombre de domaines, il y a de nouveaux entrants par exemple dans le domaine des sous-marins conventionnels où il n'y avait jusqu'à présent que les Allemands et les Français. Nous voyons aujourd'hui de nouveaux entrants avec la Russie, la Chine, la Corée, c'est donc d'autant plus important de poursuivre cette mobilisation générale. Ceci étant, nous n'avons jamais remis autant d'offres actuellement pour la partie navale, ce qui prouve bien qu'il y a plus qu'un frémissement. Maintenant, il faut signer les contrats.

Louis GALLOIS - Juste un témoignage relativement à ce que viennent de dire mes collègues. Je travaille avec quatre gouvernements et je peux comparer l'action exportatrice des différents gouvernements, il est clair que c'est en France que la mobilisation est la plus forte et la plus efficace. Ce qui mérite d'être souligné. Même si nous bénéficions du support espagnol, du support allemand ou du support britannique, c'est en France que le support est le mieux organisé même si nous pouvons encore faire des progrès et où la mobilisation est la plus forte et la plus facile.

Denis RANQUE - Deux remarques, l'une sur les grands programmes, l'autre sur les petits programmes à l'export. Sur les grands programmes, notons l'apparition de modalités nouvelles telles qu'un retour de la demande de contrats d'Etat à Etat par certains clients, ce qui nous amène à modifier assez largement notre fonctionnement en franco-français et nous devons faire parfois preuve d'imagination.

Sur les petits programmes, n'oublions pas que ce sont ceux qui restaient dans l'exportation française quand il n'y avait pas de grands programmes l'année d'avant. Ils représentent encore une partie importante à l'exportation. Nous nous mobilisons pour exporter un sous-marin ou un Rafale, mais rappelons-nous aussi que les petits programmes, bien qu'ils soient moins visibles, demandent à bénéficier de cette mobilisation de la même façon.

Olivier DARRASON - A été évoquée par certains une sorte de nécessité de réforme de règles budgétaires ou même de règles financières au niveau européen.

Jean-Pierre Masseret, qui êtes président de l'Assemblée européenne de sécurité et de défense, comment voyez-vous aujourd'hui les industries de défense européennes ? Pensez-vous qu'elles doivent se restructurer ? Pensez-vous qu'elles doivent avoir des règles communes ? Des logiques communes ?

Jean-Pierre MASSERET, président de l'Assemblée européenne de sécurité et de défense, sénateur de la Moselle - L'Assemblée que je préside a le souci de faire vivre une politique européenne de défense et de sécurité, de faire émerger une volonté politique que nous essayons à travers les représentants des parlements nationaux de faire partager par les exécutifs. Sans cette volonté politique de faire que l'Union

Européenne soit un acteur global de l'organisation du monde, je pense qu'il n'y aura pas derrière effectivement de la concrétisation. Nous avons naturellement le souci à tout moment de voir quel est l'état des industries de défense européenne. Nous sommes très attentifs. Ça renvoie à une relation UE/OTAN pour un certain côté puisque ces deux institutions, certes sont de nature équivalente, mais aucune n'a de hiérarchie sur l'autre. A travers les standards de l'OTAN, cette façon de définir les conditions d'emploi, les technologies qui sont imposées notamment par les entreprises des Etats-Unis par le canal de l'OTAN, nous percevons des menaces qui pèsent sur la base industrielle de défense européenne. Il faut véritablement en effet que les gouvernements européens ne soient pas dupes. Il faut toujours être attentif à ce que l'insertion dans un dispositif otanien ne prive pas les capacités européennes d'action. C'est le débat qu'a évoqué Pierre Lellouche dans son intervention en direction du Ministre de la Défense. Il est évident qu'il ne peut pas y avoir une capacité politique à exister si nous n'avons pas l'outil militaire. Si nous n'avons pas l'industrie de défense européenne, il n'y aura pas d'outil européen et finalement pas de capacité à l'Europe de jouer ce rôle global dans l'organisation du monde de demain. Nous sommes très attentifs à toutes ces questions mais c'est vrai que la volonté des industriels est là. Nous parlions du marché commun avec Josselin de Rohan, nous aurons du mal à voir apparaître ce marché commun de l'armement. Je veux dire par là que ce sont les exécutifs qui ont la responsabilité et tout le monde ne voit pas le développement d'une PESD ou d'une autonomie de capacité de l'Union Européenne au même niveau. Il y a de vraies difficultés. Nous le voyons dans l'Agence Européenne de Défense, nous le voyons dans le débat qui consisterait à installer un Etat-major de commandement permanent opérationnel au niveau de Bruxelles, dans le débat que nous avons avec nos collègues britanniques, encore que maintenant nous voyons poindre le débat sur la possibilité de créer des commandements Europe à l'intérieur de l'OTAN. J'envoie des personnes discuter avec des députés de l'OTAN le 23 septembre à Bruxelles mais je peux vous garantir que l'Assemblée de Défense et de Sécurité que je préside a la ferme et permanente intention de faire émerger cette volonté politique. Je vous assure que c'est extrêmement difficile parce que les exécutifs ne sont pas à la hauteur des espérances des citoyens européens.

Olivier DARRASON - Je pense que ces mots de conclusions permettent de faire la liaison avec le petit-déjeuner de demain matin qui sera consacré à la fois à l'Europe et à l'Union.

Je voudrais vous remercier Madame, Mon Général, Messieurs, de votre participation. Cet exercice était difficile et je vous remercie de l'avoir assumé. J'espère que la salle aura eu un certain nombre de réponses aux questions qu'elle nous avait posées. L'Université, avec sa logique, permettra naturellement au cours des heures qui viennent et de la journée de demain de poursuivre ce débat en tête à tête ou de façon plus générale. Merci et à bientôt.

SAINT MALO – 8 & 9 septembre 2008

Chapelle Saint Sauveur

Ouverture officielle de l'Université

Mot d'accueil

par
René COUANAU
député-maire de Saint Malo

Messieurs les Présidents des Commissions de Défense,
Messieurs les Officiers Généraux,
Messieurs les Présidents,
Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue.

Tout d'abord, je tiens à saluer les commandants et équipages des navires présents à cette occasion sous les remparts de Saint-Malo : la frégate Latouche-Tréville, le chasseur de mines Andromède, le patrouilleur Cormoran et le sous-marin Ouessant. Les malouins sont attachés à cette présence qui évoque son grand passé maritime. Nous avons foi en la mer et confiance en nos forces maritimes.

C'est un honneur de recevoir l'Université d'été de la Défense, les parlementaires, mes collègues du Parlement français et des parlements des pays de l'Europe. Ainsi que les nombreuses personnalités présentes, Saint Malo les accueille avec une particulière attention, dix ans après le sommet franco-britannique qui scella, le 3 décembre 1998, les accords de Défense, base d'une nouvelle étape vers une coopération plus étroite en matière de Défense européenne.

Cette ville sait ce que signifient la paix et la guerre. Elle a, avec beaucoup, payé le tribut et de l'une et de l'autre. Elle est encore, évidemment, profondément marquée par sa destruction, à 80% pour ce qui concerne le village historique, lors de sa libération en 1944. Elle en connaît le prix ; elle a en mémoire les quinze années de son existence durant lesquelles elle fut occupée, transformée plus que jamais en bastion de défense, puis ruinée, elle et son port, incendiée, et ensuite reconstruite magnifique, mais avec quels sacrifices.

Elle vit donc intensément le paradoxe national à l'égard de l'Europe. Comme une large part de nos concitoyens, elle ressent, historiquement, sous l'influence de la raison et d'une vision universelle propre à une cité de la mer, la nécessité et l'urgence évidentes du renforcement de l'Europe. Mais elle reste viscéralement attachée à sa liberté de jugement et d'action, et encore convaincue, à tort sans doute, qu'ayant su puiser en elle-même dans le passé les forces nécessaires à sa propre défense et à son essor, elle n'a peut-être pas, ni notre pays, la nécessité de fondre toutes nos capacités dans un ensemble plus vaste, au moins au-delà de l'Europe.

Il est vrai qu'ici le mythe des corsaires est soigneusement entretenu par la mémoire collective, de même que l'épisode bref mais intense de notre indépendance au 16^{ème} siècle, sous la forme d'une petite république de la mer qui vécut quand même quatre ans, ne voulant choisir ni le roi, ni la Ligue. Si vous y ajoutez la présence constante du

souvenir de nos exploits sur toutes les mers du globe, de nos découvertes et nos conquêtes, et la référence partagée à deux personnalités malouines aussi différentes que Chateaubriand et Lammenais, vous trouvez ici un condensé de France dont les élans contradictoires me semblent propices à vos échanges et à vos réflexions sur l'évolution d'un monde quand même bien éloigné de celui où se fit, un peu, il y a longtemps, notre gloire.

C'est vous dire l'intérêt et la modestie qui marquent l'accueil que nous voulions vous réserver, faisant en sorte par ailleurs qu'un soleil trop méditerranéen ne vienne tiédir l'assiduité et le sérieux de vos travaux.

Avec les collègues de la municipalité, je vous souhaite une active et fructueuse Université.

SAINT MALO – 8 & 9 septembre 2008

Chapelle Saint Sauveur

Ouverture officielle de l'Université

Discours

de

Jean-Marie BOCKEL

secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants

Je vais partir d'une vérité banale : en observant les évolutions de la défense européenne, on peut y voir un verre à moitié plein ou un verre à moitié vide.

Pour ma part, j'y vois, sans aucun doute, un verre à moitié plein. Remontons jusqu'en 1998, ici, il y a dix ans. Nous avons progressé depuis, et vous l'avez souligné ce matin. Nous sommes aujourd'hui à 27. L'Europe s'est depuis dotée d'instruments opérationnels. L'Union Européenne a conduit dix-sept opérations civiles et militaires comme le soulignait le Président de la République à la XVI^{ème} Conférence des Ambassadeurs le 27 août 2008 et concourt à la gestion des crises et à la stabilité internationale.

Qui aurait dit, il y a dix ans, que l'Union aurait conduit une opération en République Démocratique du Congo sous commandement allemand ? Une opération au Tchad commandée par un général irlandais ?

Qui aurait dit, il y a dix ans, que l'Europe serait enfin en paix, malgré les fragilités qui existent. J'entends encore ceux qui annonçaient, il y a dix ans, que le conflit dans les Balkans n'aurait pas de fin.

Aujourd'hui, la Bosnie est stabilisée, le Kosovo est en bonne voie, grâce aux efforts combinés de l'OTAN et de l'UE.

En parallèle, l'UE a développé de vrais partenariats stratégiques avec les Nations Unies, l'OTAN et l'Union Africaine sans esprit de concurrence mais bien de complémentarité. Nous avons progressé dans les procédures de gestion des crises au travers de la cellule civilo-militaire et la mise en place du mécanisme de financement des opérations. Nous avons enfin mis en place les groupements tactiques de l'Union Européenne, les « GT 1500 ».

L'Agence Européenne de Défense (AED) contribue à l'émergence d'un marché européen des équipements de défense ; participe au renforcement du pôle recherche et technologie de la défense européenne. Mais je ne veux pas m'arrêter au cadre institutionnel.

J'étais la semaine passée chez Astrium. Il existe d'autres projets conçus dans des cadres industriels. Je citerai ici la fusée Ariane, fruit de la coopération de 12 pays européens, dont la Suisse et qui est une brillante réussite. Vous voudrez bien partager avec moi ce bilan positif. C'est ce qui doit nous aider à continuer à aller de l'avant.

Cette action se concrétisera durant notre présidence à travers les priorités françaises dans le cadre de la PFUE.

Vous êtes tous des spécialistes et je ne vais pas vous rappeler ici les priorités présentées par le Président de la République et rappelées par Hervé Morin.

Je voudrais insister simplement sur 3 points essentiels :

1. Erasmus

Dans le cadre de la Présidence Française de l'Union Européenne, j'ai constaté, au cours de mes déplacements, l'intérêt suscité par la création d'un Erasmus militaire. Comme le disait Hervé Morin le 25 juin devant l'Assemblée nationale, « il faut privilégier les formations communes afin de développer chez nos militaires cette conscience européenne ».

Notre objectif est de multiplier les échanges entre les écoles de formation initiale et de formation de spécialité avec pour finalité de pouvoir déboucher sur des diplômes communs.

2. Industrie Européenne de Défense

Le Président de la République l'a rappelé lors de la Conférence des Ambassadeurs, le 27 août dernier, « nous pouvons progresser vers une industrie européenne de défense forte et compétitive par une démarche concrète et pragmatique, en décidant de développer, entre pays volontaires, les équipements dont nous avons besoin ».

Aujourd'hui, comme le soulignait Hervé Morin, le 10 mars, dans son discours d'ouverture du SIGEM, « la coopération sur des programmes butte trop souvent sur des considérations industrielles. La règle du juste retour entraîne des montages compliqués et des duplications de compétences ».

Il nous faudra bien un jour considérer que nos pertes de souveraineté individuelle ne pèsent finalement pas grand chose quand on les compare à ce qu'un projet européen nous apporterait pour notre souveraineté collective.

L'organisation commune de la coopération pour l'armement (OCCAR) doit être pleinement intégrée à cet effort de rationalisation. Dans le cadre de la PF UE, nous nous efforcerons à ce que l'OCCAR devienne le bras exécutif de l'AED. Ainsi, un programme défini au sein de l'AED pourrait être transféré à l'OCCAR qui en assurerait la gestion et la conduite.

3. Développer des projets communs

- MUSIS, futur programme d'observation satellitaire
- A 400 M

Nous devons avoir une ambition pour l'Europe de la Défense et j'y mettrai toute mon énergie.

Cela passe par les équipements. Il est impératif que les industriels se rapprochent. Comme le soulignait le Président de la République au Salon du Bourget, les Etats européens avec des budgets contraints, ne peuvent plus financer, je cite, « 3 programmes d'avions de combat, 6 programmes de sous-marins d'attaque et une vingtaine de programmes de blindés ».

La place de l'Europe et la relation OTAN – EU.

Comme l'écrivait un journaliste du Financial Times, « Ça marche mieux parce que les français sont devenus plus pragmatiques et les britanniques plus idéalistes ».

Ce rapprochement annoncé par le Président de la République et qui pourrait être officialisé à la fin de notre présidence, ne sera pas une révolution dans les faits.

Nous formaliserons ce que nous faisons, en opérations, depuis plus de dix ans.

Il n'est pas nécessaire de rappeler que nous sommes un des trois premiers contributeurs de l'OTAN. Mais aujourd'hui nous avons besoin d'une défense européenne forte.

Il est rassurant de savoir que la majorité des européens est favorable à l'Europe de la Défense à l'exception peut-être des britanniques. Aujourd'hui, personne ne remet en cause ce projet.

Dans un monde en crise, l'Europe n'a pas à chercher sa place, elle est attendue en Europe, en Méditerranée, en Afrique.

L'Europe est un acteur majeur de la sécurité dans l'espace qui est le sien.

J'étais au Kosovo la semaine dernière, j'y ai rencontré les autorités civiles et les chefs militaires européens et américains. Il n'y a aucun doute dans leur esprit sur le rôle de l'Europe.

En Afghanistan, les européens jouent leur rôle à côté des alliés et des américains en particulier.

Mais il est important que l'effort de défense des pays européens soit équilibré à hauteur de 2% du PIB. Je tiens ici à rappeler que le Président de la République a décidé que le budget de la défense ne baissera pas contrairement à l'ensemble des autres budgets ministériels à l'exception de celui de la recherche.

Il faut trouver des critères de convergence :

- Organisation
- Formation
- Equipements

En conclusion, vous avez compris que j'ai deux passions, la défense et l'Europe. Je suis très heureux de pouvoir travailler à côté d'Hervé Morin qui m'a confié un certain nombre de dossiers.

Bien sûr, je suis à ses côtés pour les dossiers les plus lourds, je veux parler du soutien à nos forces, des restructurations et des exportations des industries de défense. Ce dossier des industries de défense va du reste monter en puissance dans mon agenda dans les temps qui viennent.

Mais je suis en charge, plus personnellement, d'autres dossiers, comme celui des réserves. En tant qu'officier de réserve, j'y attache une attention toute particulière et j'ai la volonté de faire avancer ce dossier. J'aurai l'occasion d'en parler le 26 septembre lors de la journée nationale des réservistes.

Je ne voudrais pas conclure sans vous dire un mot de mon deuxième domaine de responsabilité, celui des anciens combattants. Je suis en charge de la gestion de la politique mémorielle de la nation, en lien direct avec le Président de la République. C'est un point essentiel qui est en pleine cohérence avec la Défense. C'est, de fait, la mémoire qui, en dernier ressort, commande l'esprit de défense.

C'est en effet le peuple qui, en dernier ressort, sous l'impulsion de son Président de la République, et par son Parlement, décide du niveau de l'effort de défense. C'est donc à lui qu'il faut s'adresser.

Chaque français, fier de la Nation, fier de son rôle dans le monde, peut et doit être fier de son armée. Chaque français doit pouvoir s'approprier les cérémonies commémoratives, quel que soit son lieu de naissance, quel que soit son quartier dans la ville. Chaque français doit pouvoir se retrouver dans la cérémonie de la Flamme à l'Arc de Triomphe : la mémoire devient peu à peu l'histoire, et la tombe du soldat inconnu permet de rassembler autour de la Flamme la Nation toute entière.

Ce chantier qui consiste à rassembler le peuple tout entier autour de quelques symboles forts, je le conduis avec volonté et détermination. Et là aussi, je m'emploie à lui donner un contenu européen.

Mardi 9 septembre 2008

Palais du Grand Large

- **Ateliers**

SAINT MALO – 8 & 9 septembre 2008

Atelier n°1

Présidé par

Bernard CAZENEUVE

député de la Manche

et

André BOYER

sénateur du Lot,

vice-président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées

Animé par

Stéphane FORT

journaliste à France Inter

« Routes et approches maritimes : les enjeux des espaces océaniques »

Thématique à l'ordre du jour de la présidence française de l'Union européenne, la question des espaces océaniques est plus que jamais au cœur des enjeux de notre défense et de notre sécurité, à un double titre.

D'une part, la sécurisation des approches maritimes. Comment concilier les différentes visions nationales dans le cadre d'une coopération européenne et extra-européenne (Union méditerranéenne, Afrique de l'Ouest,...) ? Dans une logique de sécurité globale, la dimension maritime de nos approches implique de nombreux acteurs : leur organisation et donc la coopération entre acteurs publics et privés sont au cœur de nombreuses questions. Quels moyens ? Quelles capacités ? Quelles coopérations industrielles ?

D'autre part, la sécurisation de nos approvisionnements et des routes maritimes se pose en termes différents. Enjeux nationaux et européens se rejoignent : accès aux matières premières et débouchés commerciaux, présence dans les zones stratégiques (Suez, Mer Rouge, Golfe, Détroit de Mozambique, Malacca,...). Là encore, les coopérations européennes et multinationales sont attendues comme des réponses à la nécessité de contrôler et de protéger les routes maritimes.

Espace de liberté, de communication et source de prospérité, la mer est le symbole de la mondialisation, de ses promesses et de ses périls. L'augmentation du trafic maritime entraîne inexorablement une multiplication des dangers et des trafics en toutes sortes. Les principales menaces qui pèsent sur la sécurité des espaces océaniques sont la pollution maritime, l'immigration illégale, la piraterie (dont les

actions vont en s'intensifiant), le trafic de drogue et le terrorisme. Ces menaces placent la mer au carrefour des questions de défense et de sécurité. Bien que la France ne possède pas de forte tradition maritime, la protection des routes et des approches maritimes est une nécessité. La France dispose du second domaine maritime mondial (derrière les Etats-Unis) et les frontières maritimes de l'Union européenne (UE) s'étendent sur 70 000 kilomètres de côtes au large desquelles transitent près de 40% des échanges communautaires. Ces réalités imposent donc de pouvoir disposer d'une force navale crédible tant pour surveiller et protéger nos approches maritimes que pour garantir la libre circulation indispensable à nos intérêts sur les routes maritimes. Ces moyens imposent non seulement un effort national mais également une coopération européenne d'autant plus nécessaire que les espaces à maîtriser sont vastes.

En France, l'action de l'Etat en mer fait l'objet d'une coordination assurée par les Préfets maritimes et dans laquelle la Marine nationale joue un rôle majeur. Celle-ci cadre son action dans un concept dit de sauvegarde maritime. Vue comme un exemple par certains pays étrangers tels que les Etats-Unis, l'organisation actuelle est le fruit d'améliorations réalisées suites à des catastrophes telle que l'*Erika* (nauffrage en décembre 1999 au large de la Bretagne) ou le *Prestige* (pollution sur les côtes vendéennes en novembre 2002) ou la découverte de l'*East Sea* échoué sur une plage du Var en février 2001 avec près de 900 réfugiés kurdes à son bord. C'est d'ailleurs à la suite de cet évènement que l'Etat a décidé de réactiver et de développer une chaîne de sémaphores et de sites de surveillance visuelle aptes à renforcer la sécurité de l'ensemble des côtes françaises.

Les missions de sauvegarde maritime représentent 30% des missions réalisées par la marine. Les autres relèvent de la fonction « Défense », c'est-à-dire relevant de ce que l'on peut qualifier « *d'armée de mer* ». Cette double mission s'inscrit parfaitement dans l'approche globale Défense et Sécurité du nouveau Livre blanc mais soulève deux problèmes :

- Cette approche duale n'apparaît pas dans l'ordonnancement budgétaire de la Marine, puisque son budget relève de la seule mission « Défense » de la LOLF ; laquelle implique pourtant l'abandon d'une comptabilité de caisse au profit d'une comptabilité de mission. Ainsi les missions de sauvegarde maritime devraient bénéficier d'autres financements. Par exemple, la Marine nationale pourrait mieux encore bénéficier des financements de l'agence FRONTEX qui mandate et coordonne les missions de lutte contre l'immigration clandestine auxquelles elle apporte son concours.
- L'allocation des moyens matériels n'est pas faite en fonction de la mission à réaliser. L'idée n'est pas de transformer la Marine en une force de garde-côte. Il est nécessaire de maintenir les frégates pour les missions de défense (haute intensité) souvent loin de nos côtes, mais également l'intervention lointaine pour assurer une nécessaire présence le long des routes maritimes. En revanche, il convient de multiplier le nombre de patrouilleurs hauturiers, qui doivent être des bâtiments rustiques et pas chers, équipés d'un hélicoptère (le tandem hélicoptère-navire étant la « bête à tout faire » de l'action navale).

Agissant sous contrainte financière et capacitaire, la France doit donc développer les coopérations internationales dans ce domaine, que ce soit avec les pays de l'UE ou ceux de l'OTAN. Une vision transversale est nécessaire pour éviter une duplication des moyens. Quand bien même cette coopération existe déjà et fonctionne bien avec nos voisins, il faut aller plus loin, notamment dans le domaine du partage de l'information. L'autre piste évoquée pour développer la coopération en Europe est

celle de la création d'un corps de « *Gardes-côtes européens* » sur le modèle de ce qui existe aux Etats-Unis. Occultant les spécificités propres à ce pays, cette suggestion ne peut que buter sur les problèmes de législations et de juridictions compétentes. Pour ne pas être victime de la magie des mots, il convient donc de mener une réflexion sur les processus d'action plutôt que de vouloir réformer une organisation. Dans le cadre de cette réflexion, il ne faut pas penser la sécurité en mer comme la sécurité aérienne ou terrestre. Totalement différente de ces deux derniers éléments, la mer ne peut être sectorisée.

Le rôle joué par la marine nationale dans les missions de sécurisation des espaces océaniques ne doit pas occulter l'importance économique du secteur maritime en France. Au niveau industriel, ce secteur emploie près de 300 000 personnes. De plus, les industriels français et européens proposent des solutions de qualité pour sécuriser les côtes et les ports. La sécurité des approches maritimes de l'Europe passe également par le déploiement de telles solutions pour lesquelles une approche en « *système* » doit être privilégiée. Enfin, une réflexion sur le pavillon français doit être menée de concert avec les partenaires européens pour assurer une défense des armateurs privés et de la qualité des navires qui naviguent dans les eaux européennes et mondiales.

Atelier n°2

Présidé par
Yves VANDEWALLE
député des Yvelines

et
Yves FREVILLE
sénateur d'Ille-et-Villaine

Animé par
Dominique MERCHET
journaliste à Libération

« Externalisation : une solution pour les capacités de l'Europe »

Un grand nombre de pays européens, parmi lesquels on compte l'ensemble des grands acteurs militaires de l'Union européenne (Royaume-Uni, France, Allemagne...) ont mis en place des processus d'externalisation permettant de recentrer les forces armées sur leur cœur de métier opérationnel. Dans certains cas, cette externalisation fait également l'objet d'une ingénierie financière particulière. Ces processus sont à un état plus ou moins avancé d'un pays à un autre, mais permettent de tirer quelques premiers retours d'expérience pouvant être riches d'enseignement.

Sur la base des expériences nationales, peut-on également envisager l'accès à des capacités ou briques de capacités mutualisées entre partenaires européens et reposant sur un recours à l'externalisation ?

L'Université d'été de la Défense offre ici l'occasion d'échanges entre les trois grands types d'acteurs impliqués, à l'échelle européenne : opérationnels, donneurs d'ordre de ces prestations de service ; parlementaires, contrôleurs des budgets alloués ; et industriels, prestataires de ces nouveaux services.

Dès les premiers échanges, les intervenants ont rappelé que l'externalisation n'est pas une nouveauté. La Marine nationale, entre autres, y a recours depuis longtemps pour le maintien en condition opérationnelle (MCO) de ses bâtiments. L'expérience a donné pleine satisfaction jusqu'ici.

Il y a quelques années, l'externalisation a suscité de grands espoirs au Ministère de la Défense et parmi les industriels. Elle était perçue comme la solution appropriée à la

maîtrise des coûts, dans un contexte budgétaire contraint. Toutefois, le recul et l'observation des expériences étrangères ont aujourd'hui modéré cet enthousiasme. L'externalisation est maintenant davantage appréhendée comme étant un outil plutôt que comme la solution de tous les problèmes. En effet, elle comporte certes des avantages, mais aussi des inconvénients.

Selon les intervenants, l'objectif premier de l'externalisation est de maîtriser le coût de la possession des équipements, de « faire mieux » sans pour autant accroître les coûts et d'avoir une garantie de service sur le long terme. Les industriels ont affirmé qu'ils étaient prêts à relever le défi de l'externalisation. Il faut maintenant que l'Etat et les prestataires s'entendent sur la meilleure façon de travailler en commun et de définir des règles claires.

Les débats se sont orientés vers les avantages du recours à l'externalisation.

L'externalisation apporte en premier lieu une certaine flexibilité (notamment en matière de personnel). Les moyens, la durée de la prestation et le personnel peuvent être plus facilement adaptés en fonction des circonstances dans le privé que dans le public. A ce titre, l'externalisation de la formation initiale des élèves pilotes d'hélicoptère de l'école de Dax est particulièrement éclairante : le partenaire privé peut adapter le volume horaire annuel selon les besoins (entre 14 000 et 22 000 heures par an).

Les intervenants ont ensuite insisté sur la réactivité et la rapidité d'exécution que peut permettre, dans certaines circonstances, l'externalisation. Un industriel peut ainsi répondre dans des délais très brefs à une demande urgente des armées, ce que le processus classique d'acquisition ne permet pas.

Enfin, les gains économiques peuvent être appréciables (et ils sont l'un des objectifs de l'externalisation). Toutefois, l'expérience tant française qu'étrangère montre que les économies ne sont réellement possibles que si le partenaire industriel peut obtenir des revenus tiers du contrat d'externalisation. En outre, les contrats à long terme sont préférables car ils permettent une meilleure visibilité économique et une possibilité accrue d'évaluation des avantages réels du recours à l'externalisation. Les contrats longs permettent en outre d'étaler les coûts et les capacités pour une utilisation commerciale quand les équipements ne sont pas utilisés.

Toutefois, les intervenants ont aussi évoqué les inconvénients de l'externalisation.

La question du périmètre de l'externalisation a été abordée. Les pays de l'Union européenne ont sur ce point une approche différente. Le Royaume-Uni est allé le plus loin, tandis que pour nombre d'autres Etats européens, le recours à l'externalisation est limité. En France, on considère généralement que l'externalisation ne peut pas être appliquée à l'ensemble du périmètre de la Défense. Les tâches proprement militaires, qui comprennent les missions armées, doivent demeurer hors du champ de l'externalisation. Cette dernière est donc pour le moment limitée aux missions de formation, de soutien ou encore de logistique arrière. Toutefois, la limite entre ce qui est « externalisable » et ce qui ne l'est pas peut être floue. Ainsi, les armées réfléchissent à la possibilité d'avoir recours à l'externalisation pour une partie de la flotte d'avions ravitailleurs. Or, cette composante est un élément hautement stratégique dès lors qu'elle concerne également la dissuasion nucléaire. La problématique de la définition du périmètre prend ici toute sa complexité.

L'ensemble des intervenants a évoqué à plusieurs reprises le problème de l'absence de réelle culture économique du côté étatique. Certaines administrations publiques ont encore une approche trop idéologique, qui tend à diaboliser le secteur privé, dont la seule et unique motivation serait le profit, au détriment du service. L'Etat craint l'externalisation car il manque de visibilité sur le long terme. Or, industriels et forces armées travaillent généralement bien ensemble. Le constat avancé est l'absence d'une certaine expertise économique au sein du personnel de l'administration. Cette lacune empêche alors toute approche réellement pragmatique de l'externalisation. Ce problème n'existe pas au Royaume-Uni, où l'appareil étatique dispose d'une telle

culture. D'un autre côté, les industriels doivent accroître leurs compétences juridiques pour faire face à la complexité du code des marchés publics. Enfin, l'externalisation est encore trop perçue (par le ministère des Finances) comme un camouflage de dépenses publiques.

Le manque d'indicateurs d'analyse économique a aussi été soulevé. Il n'y a pas actuellement de mécanisme d'évaluation économique pour mesurer les bénéfices du recours à l'externalisation. Le développement d'un outil d'évaluation économique pourrait grandement faciliter le choix d'avoir recours ou non à l'externalisation.

Atelier n°3

Présidé par
Michel GRALL
député du Morbihan

et
Josselin DE ROHAN
sénateur du Lot,
président de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des
Forces armées

Animé par
Romain ROSSO
journaliste à l'Express

« Approche globale des crises : méthodes et outils »

C'est désormais une évidence partagée par tous : une réponse strictement militaire est insuffisante pour la résolution d'une crise, voire d'un conflit. Depuis quelques années maintenant un concept d'approche globale des crises – « comprehensive approach » pour les Anglo-Saxons – est en train d'émerger et de se formaliser. Il s'agit de s'insérer dans une dynamique réellement politico-militaire de la résolution des crises et des conflits en prenant en compte les aspects politiques, économiques et sociétaux aux côtés de paramètres militaires. Dès lors, comment planifier et conduire une opération pour obtenir un état final qui ne soit plus seulement un résultat militaire mais bel et bien une situation politique et économique globale garantissant un retour pérenne à la normale ? Quels sont les dispositifs possibles, au niveau interministériel et en coopération ?

De nombreux travaux ont été menés, tant au niveau national, mais également et surtout au niveau international, notamment au travers de la cinquième phase des exercices Multinational Experiment (MNE 5) initiés par les Etats-Unis avec un certain nombre de pays partenaires. Il s'agira également, au travers de témoignages d'opérationnels, d'analyser le degré de maturité de cette approche et de son application réelle au travers d'exemples tels que l'Afghanistan (une opération en cours) ou du Darfour (une opération en devenir), en s'intéressant notamment à la transcription de cette approche dans la PESD.

Les crises auxquelles sont aujourd'hui confrontées les forces armées nécessitent une planification de la sortie de crise avant même le lancement de l'intervention militaire, ainsi qu'une imbrication forte entre moyens militaires et moyens civils. La conception d'« approche globale » doit répondre à ce besoin, avec pour objectif de limiter la durée, l'ampleur et les conséquences destructrices des actions de coercition,

sous peine d'une remise en cause de la légitimité même de l'intervention. D'origine américaine, et coloniale, cette conception de « gestion globale » remporte aujourd'hui un succès considérable au sein des institutions militaires européennes (notamment en France et au Royaume-Uni). Cependant, les outils et concepts qui la soutiennent (notamment les *Effects Based Operations* - EBO) sont de plus en plus critiqués. Les opérationnels américains considèrent ainsi que leurs applications sur le terrain en termes de méthode ne fonctionnent pas suffisamment correctement.

Sur le plan politique et institutionnel, il est important de privilégier les actions interministérielles. L'idéal serait donc de mettre en place une véritable structure de coordination *ad hoc*, au niveau national dans un premier temps. Mais cette synergie est bien difficile à créer, les problématiques des uns n'étant pas forcément celles des autres (la logique du Quai d'Orsay par exemple n'est pas celle des forces armées). Dans un second temps, il faudrait formaliser un processus décisionnel dans le cadre des coalitions. A ce titre, les conclusions du cinquième cycle d'expérimentations interalliées (*Multinational Experiment* - MNE-5) pourraient servir de base pour une réflexion future.

Sur le plan opérationnel, la gestion globale implique de planifier avec précision et détermination les objectifs, les buts de l'opération, avant même de déterminer les moyens. Les impasses afghanes et irakiennes sont là pour témoigner des conséquences d'opérations lancées de manière plus ou moins précipitée, en réaction à une attaque ou à une menace imminente, sans objectif stratégique prédéfini. La gestion globale implique en revanche de définir l'« *endstate* », c'est-à-dire l'état final recherché (EFR) après la phase de stabilisation et le retrait des troupes. Cet « *endstate* » doit être évolutif au fur et à mesure des événements qui se déroulent sur le théâtre d'opération.

Sur le terrain, les maître-mots sont « interarmisation », pour des questions de cohérence opérationnelle et d'efficacité de l'outil militaire, et « civilo-militaire ». Ce dernier terme implique une forte imbrication des forces armées avec les populations locales, qui sont la variable-clé de la réussite de l'opération et de la stabilisation. Une opération réussie doit en effet déboucher sur le bon fonctionnement des institutions politiques. Elle doit viser à l'instauration d'un Etat de Droit et d'une bonne gouvernance, en organisant le transfert de souveraineté vers une autorité légitime locale. Or, ce transfert n'est possible que si les contacts avec les autorités – à qui les forces armées sont petit à petit amenées à déléguer certaines tâches de maintien de l'ordre – sont suffisamment fortes. Malheureusement, cette coopération est difficile à mettre en œuvre, dans la mesure où l'adversaire a bien souvent sa propre logique (exemple en Afghanistan, la lutte contre le trafic de drogue, à la charge de la police afghane, reste difficile au regard de la place de cette activité dans l'équilibre économique du pays et d'une corruption généralisée).

Par ailleurs, la synergie entre outils civils et militaires, qui constitue d'ailleurs un volet important du Livre Blanc, nécessite une délimitation claire du rôle des différents acteurs impliqués dans la gestion de crise, qu'ils soient civils ou militaires. Les forces armées sont de plus en plus amenées à travailler en complémentarité avec un ensemble d'acteurs de la société civile (principalement des ONG), qui n'ont pas la même logique d'action ni parfois les mêmes objectifs. Il est donc important de déterminer précisément le rôle et la mission de l'ensemble des acteurs, principalement des militaires, qui sont amenés dans le cadre de la gestion globale à participer à un large éventail d'actions (scolarisation des enfants, accès aux soins, construction de routes et d'infrastructures...) qui ne sont pas leur mission première. La délicate synergie entre action armée et action civile, entre guerre et paix, qui doivent être combinées dans un même espace-temps, doit donc être recherchée avec précaution, et avec le concours de tous les acteurs présents sur le théâtre d'opération.

L'atelier s'est terminé sur la nécessité de la prise en compte de la présence des industriels de la défense sur les théâtres d'opérations extérieurs et sur le rôle qu'ils pourraient être amenés à jouer dans le cadre d'une résolution globale de crise.

Atelier n°4

Présidé par
Francis HILLMEYER
député du Haut-Rhin

et
Jean FRANCOIS-PONCET
sénateur de Lot-et-Garonne,
vice-président de la Commission des Affaires étrangères,
de la Défense et des Forces armées,
ancien ministre

Animé par
Philippe LEYMARIE
journaliste à RFI

« L'Europe face aux nouvelles puissances »

Après avoir laissé présager une ère des relations internationales multipolaires, la fin de la guerre froide s'est en fait traduite par une dynamique essentiellement organisée autour de la posture des Etats-Unis et de leur perception du monde. Toutefois, on constate le retour ou le renforcement d'acteurs qui désormais jouent, ou aspirent à jouer, un rôle majeur dans le concert des nations. La Russie, bénéficiant de la manne des hydrocarbures, se sent de nouveau en mesure de faire entendre sa voix et s'oppose à la vision d'une Europe euratlantique s'étendant jusqu'à ses frontières. La Chine prolonge désormais son statut de puissance nucléaire par une dimension économique mondiale. A la recherche de nouveaux débouchés économiques et d'accès aux matières premières indispensables à sa croissance, elle est en train de modifier les équilibres de la planète.

Autre exemple, l'Inde connaît également une accélération de sa croissance économique qui lui permet d'envisager un rayonnement bien au-delà de son espace géographique traditionnel. L'Europe est confrontée à ces interlocuteurs dans une relation où se mêlent volonté de dialogue, échanges économiques mais également compétition et, dans certains cas, concurrence et opposition.

En matière de défense et de sécurité internationale, la position de l'Europe tend donc à devenir plus complexe. Avec qui et jusqu'où faut-il coopérer ? Que peut-on exporter en matière de systèmes de défense et de technologies ? Quels sont les risques ? La concurrence économique et géostratégique peut-elle déboucher sur une confrontation ? Autant de questions nécessitant un échange croisé d'opinions entre décideurs politiques, militaires, industriels et universitaires français et étrangers.

Les débats ont débuté sur la pertinence, ou non, de classer les pays que sont le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (réunis sous l'acronyme BRIC, désignant de manière générique les puissances renaissantes ou émergentes) dans une seule et même catégorie.

Ainsi, pour certains intervenants, il ne semble pas évident que le Brésil soit une puissance dont l'Europe doit se préoccuper en priorité. Une position que d'autres participants ne partagent pas au regard du potentiel extraordinaire dont dispose ce pays. En revanche, l'Iran, en raison de la nucléarisation en chaîne prévisible au Moyen-Orient, semble être considéré par tous comme un acteur important. C'est aussi le cas de la Turquie. Ces BRIC, d'ailleurs, coopèrent-ils réellement entre eux ? Tout ceci entraîne beaucoup d'interrogations, et il semble préférable de considérer chacun de ces pays séparément. La France et l'Europe ne doivent donc négliger aucun acteur dans le schéma multipolaire qui s'esquisse.

La Chine est indubitablement un sujet majeur. Sa montée inquiète tous ses voisins, surtout l'Inde, où l'on constate d'ailleurs un tabou : on ne parle jamais des progrès de la puissance chinoise. New Delhi a pourtant renversé sa perspective stratégique, et établi un partenariat avec les Etats-Unis. On voit s'esquisser une « triple alliance » entre le Japon, l'Inde et les Etats-Unis dans la zone.

De son côté, la Russie constitue une vraie préoccupation. Il faut craindre que la Géorgie n'ait été qu'un événement annonciateur de futurs mouvements tout aussi inquiétants, avec les enjeux gaziers et pétroliers pour toile de fonds. On peut cependant se demander ce qui se serait passé si la Géorgie avait été membre de l'OTAN, et ce qui se passera si l'Ukraine est un jour membre de cette même alliance.

Dans l'immédiat, lorsqu'on fait un tour complet des acteurs, il semble que les préoccupations principales de l'Europe doivent être pour le moment l'Iran, la Russie et la Turquie, et non les « BRIC » pris comme groupe.

A ce titre, il convient également d'aborder cette problématique d'une manière plus globale. Ainsi, il s'agit d'être conscient de la puissance relative des Etats-Unis et du déclin de l'Europe. Un participant a ainsi estimé qu'il y a aujourd'hui cinq ou six grandes puissances, avérées ou en construction. L'Europe n'en fait pas partie. Elle ne réunit pas les attributs géostratégiques de la puissance, car elle n'a malheureusement pas de volonté politique commune.

C'est en cela qu'un intervenant a estimé que les Européens devaient considérer prioritairement leurs intérêts. La mondialisation change les choses. Une puissance peut être un jour un partenaire, l'autre jour un concurrent. Il convient donc de faire preuve d'un certain pragmatisme. D'ailleurs, il existe aujourd'hui des opportunités de croissance et de partenariat avec les nouvelles puissances qui émergent. Dans cette perspective, le problème russe doit être soigneusement considéré : la Russie a tracé une ligne rouge, et ne permettra pas que certains de ses intérêts dans son « étranger proche » soient menacés. C'est pour cette raison qu'elle a entrepris le geste très fort de reconnaître l'Ossétie du sud et l'Abkhazie, cela six mois après le Kosovo. Nous avons assisté ici à une véritable « réponse du berger à la bergère », qui a placé l'UE dans une position délicate, en raison du précédent du Kosovo. En attendant, ce conflit dans le Caucase décourage la possibilité d'ouvrir une voie alternative pour les hydrocarbures.

La question de l'attitude à adopter vis-à-vis de la Russie a naturellement suivi dans les échanges. Un participant a souligné que désigner la Russie comme l'ennemi sans critiquer les maladroites et attitudes agressives de « l'Occident » nous condamnerait à ne rien comprendre des motivations de Moscou, et de la situation dans la région. C'est également le cas pour l'Iran. Ce même interlocuteur a rappelé que l'Iran cherche par différents canaux à traiter avec les Etats-Unis, et que ceux-ci ont, pour l'instant, fait preuve de mauvaise volonté, en stigmatisant leur adversaire. Selon lui, la guerre serait aussi catastrophique que le fait que l'Iran ait la bombe. L'Europe ne doit-elle pas

chercher à comprendre d'abord la situation avant de juger moralement des conflits dans lesquels les Occidentaux sont eux aussi critiquables ?

Le débat a ensuite débouché sur la réalité des velléités expansionnistes de puissances renaissantes ou émergentes ? Peut-on parler de subsistance de réflexes impériaux ?

Concernant la Russie, un interlocuteur a estimé qu'on a tort de voir toujours l'Europe en situation de dépendance vis-à-vis de la Russie. Il a rappelé que la Russie a beaucoup à perdre si la consommation européenne se diversifiait. L'Europe peut agir et proposer ses choix dans cette crise, avec l'assurance d'être entendue. Si le seul point commun entre les BRIC est qu'ils se voient tous les quatre comme des puissances mondiales, le Brésil n'a assurément pas de visées impériales : il lui suffit de rechercher une certaine prépondérance en Amérique du sud. Cela n'est pas évident non plus pour l'Inde. En revanche, cela semble plus clair pour la Chine. Quant à la Russie, elle agit surtout défensivement.

Les débats se sont ensuite orientés vers la place de la France et de l'Europe dans ce concert des puissances. Aujourd'hui, force est de constater que l'influence française est marginalisée dans de nombreuses instances internationales. C'est en cela qu'un intervenant a estimé qu'il était donc plutôt positif que la France rentre dans l'OTAN, car la politique de la chaise vide n'a jamais payé. La vraie question est de savoir si parallèlement à l'entrée dans l'OTAN, il est possible de forger une armée européenne ? Pour le moment, il nous faut constater que rien n'a été très loin : la brigade franco-allemande, par exemple, n'a pas donné des résultats très impressionnants. Il faut donc considérer aussi notre stratégie dans le cadre de l'OTAN. L'OTAN doit avoir un rôle, cela est d'autant plus indispensable avec une Europe qui se cherche encore une unité d'action dans un monde multipolaire, face à la Russie et à d'autres pôles. Il faut cependant ne pas se tromper de stratégie. L'OTAN a péché par imprudence et optimisme vis-à-vis de la Russie, en s'étendant à ses dépens sans précautions.

La question européenne est également tout aussi critique au regard d'un pays tel que l'Iran. Quelle stratégie l'Europe compte-t-elle adopter vis-à-vis de cet interlocuteur problématique ? Comment peut-elle influencer les négociations en cours de manière plus efficace ? Et comment nous protéger vis-à-vis de la menace balistique ? La question de la défense anti-missile est en effet extrêmement importante. Les programmes en cours dans le cadre de l'OTAN avancent. Pour autant, l'Europe se positionne-t-elle correctement ? De nombreuses décisions doivent être prises, car cette problématique avance aujourd'hui du côté américain sans que les Européens ne fassent de vrais choix.

C'est en cela que certains pays européens sont plus enclins à se tourner vers l'Otan que vers l'Union européenne. Même s'il convient de reconnaître qu'il y a aujourd'hui de grands changements en Europe centrale et orientale. Les Polonais, par exemple, font preuve de réflexes de plus en plus européens. Il faut du temps pour sortir des vieux schémas, mais cela progresse.

D'ailleurs, la question des nouveaux entrants appelle à s'interroger sur les frontières de l'Europe. Où s'arrête-t-elle ? Tant que les Européens n'auront pas répondu à cette question, ils ne pourront définir de stratégie. C'est en cela qu'un intervenant a estimé que l'esprit de Saint-Malo devait guider les Européens : la défense doit vivifier le projet européen, parce qu'elle débouche naturellement sur les avancées politiques concrètes.

A ce titre, il a été fait remarquer que l'industrie de défense constituait un levier majeur pour faire avancer l'Europe. Mais il faut approcher nos partenaires avec pragmatisme, et en proposant des solutions concrètes et équilibrées.

Mais il convient de se hâter lorsque l'on constate que les choses s'accroissent dans le reste du monde. Les Iraniens avancent sur la voie du nucléaire, les Russes « sortent du bois ». C'est en cela qu'un intervenant a estimé que les nouvelles puissances ne laissent pas le choix aux Européens. Il devient nécessaire pour l'Europe de faire des

avancées décisives, car pour le moment, elle vit dans le virtuel, et va violemment rencontrer le réel.

Pour conclure, l'un des participants a souligné que si l'UE pèse, c'est qu'elle s'appuie sur des pays qui ont une certaine influence sur la scène mondiale, en particulier grâce à leurs efforts militaires. Or, il y a antinomie entre notre perception des menaces et les leviers que nous utilisons pour notre défense. Il nous faut être plus audacieux, inventer une autre vision, adopter d'autres méthodes. De notre côté, nous devons avoir une conscience plus claire de nous-mêmes pour peser sur les affaires du monde, où les jeux d'influence se multiplient, et où chacun cherche à garantir sa sécurité.